

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance: Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. X.

No. 37.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 11 SEPTEMBRE 1879

AVIS IMPORTANTS

L'Opinion Publique est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou: "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

Adresser les correspondances littéraires: "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

SOMMAIRE

Les événements de 1838, par L.-O. David.—La situation, par A. Gélinas.—Prévez des Canadiens, par Benjamin Sulte.—Le Conseil législatif, par A. G.—Çà et là, par L. O. D.—Le taxe directe, par A. Gélinas.—Le supplice de Tantale, par A. G.—La nuit du 14 novembre, par Paul Vernier.—Conseils utiles.—Variétés.—La mette qui parle, par F. du Boisgobey (suite).—Chronique américaine, par Anthony Ralph.—Choses et autres.—Les échecs.—Le jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES: Un artiste en herbe; Québec: La rue Champlain près du cap Blanc; Nos indiens; Sur le bord du lac; Pont rustique, Camp-Iroquois; Ile du Corail, une des Mille Isles, la propriété de C. Wolfe, New-York.

NOTRE PRIME

Notre magnifique prime est maintenant prête à être livrée à ceux qui y ont droit. C'est une grande et belle gravure représentant le bonheur domestique, ou Monsieur, Madame et Bébé, comme disait Gustave Droz; sujet simple et vieux, mais toujours beau, surtout lorsqu'il inspire un véritable artiste.

C'est un tableau où le bonheur domestique apparaît sous des couleurs si charmantes, qu'il va opérer une véritable révolution parmi les malheureux qui n'ont pas eu le courage encore de contracter mariage. Les vieux garçons ne pourront pas le contempler sans prendre la résolution de laisser les froides régions du célibat où ils cherchent vainement le bonheur.

Que de gens, de filles surtout, intéressés à répandre cette gravure en augmentant le nombre de nos abonnés! Vraiment, on devrait s'associer, s'organiser comme pour la colonisation ou la propagation de la foi, afin de faire pénétrer partout notre journal avec sa prime salutaire. Nos abonnés, dans tous les cas, s'empresseront de payer ce qu'ils doivent dans le but de satisfaire à un devoir et d'obtenir une si belle gravure, dont la vue domptera les maris les plus fougueux et calmera les femmes les plus acariâtres.

Auront droit à cette prime tous les abonnés actuels dont l'abonnement sera payé jusqu'au 1er janvier 1880, et les nouveaux abonnés qui paieront six mois d'avance.

LES ÉVÉNEMENTS DE 1838

Même mouvement dans les comtés de Verchères, de Chambly, de Lacadie et de Rouville, et mêmes résultats. Se rendre à Saint-Ours et à la Pointe-Olivier pour y prendre des armes et aller s'emparer de Saint-Jean et de Chambly, était le programme des patriotes dans ces trois comtés.

Ils partirent de partout par bandes de dix, vingt ou trente, portant la plupart au bout d'un bâton un petit paquet contenant une chemise et un morceau de pain et de lard, racolant des compagnons d'armes sur leur passage et forçant les gens de se lever, de décrocher le vieux fusil sans plaque suspendu au soliveau, et de les suivre. On dormit peu cette nuit-là; bien des larmes coulèrent, et les femmes de l'époque qui survivaient se rappellent encore vivement les angoisses qu'elles éprouvèrent en voyant leurs maris partir pour se battre contre les soldats et le gouvernement.

Mais, ne trouvant pas, dans les limites désignées, les armes promises, et ne recevant aucunes nouvelles, la plupart revinrent chez eux; les plus déterminés seulement se rendirent jusqu'à Napierville.

Les paroisses situées au nord du Saint-Laurent furent généralement paisibles en 1838. Terrebonne fut le seul endroit où il y eut un peu d'agitation; on y administra le serment secret, on fabriqua des balles et on se prépara à prendre possession du village et du pont de Terrebonne.

Les chefs du mouvement en cet endroit étaient Charles-Guillaume Bouc, Léon Leclaire, Paul Gravelle, Antoine Roussin, François St. Louis, Edouard-Pascal Rochon, Joseph-Léandre Prévost, notaire, et Eloi Marié. Ils avaient dans les personnes de MM. Joseph Masson, John McKenzie, Alfred Turgeon et Jean-Bte. Prévost, des adversaires influents et habiles qui déjouèrent leurs efforts et paralysèrent leurs mouvements dès le commencement en les faisant arrêter.

Le 4 novembre, vers onze heures du soir, le fameux chef de police Comeau, accompagné de Loïselle, arrivait à Terrebonne. Les patriotes ayant été prévenus à temps, Comeau ne put mettre la main que sur Marié, qu'il emmena prisonnier à Montréal. Le 6, il retourna à Terrebonne pour arrêter les autres, et, comme il avait appris qu'il éprouverait de la résistance, il se fit accompagner de deux magistrats et d'une douzaine d'hommes de police.

Bouc et ses amis avaient, en effet, résolu de ne pas se laisser arrêter sans mandat.

Lorsque Comeau et sa bande arrivèrent à la maison de Bouc, ils y trouvèrent une dizaine d'hommes qui les reçurent à coups de fusil. Loïselle, qui était en avant, reçut deux blessures, et le reste de la troupe se hâta de s'éloigner et de se réfugier chez M. Masson.

Comeau et ses gens, furieux de leur échec, ne voulurent pas partir comme cela pour Montréal; ils retournèrent chez Bouc, trouvèrent la maison vide, la criblèrent de balles et y mirent le feu. Heureusement que Pangman les força d'éteindre les flammes avant qu'elles eussent causé beaucoup de dommage. Ces événements eurent naturellement pour effet d'exaspérer les patriotes de Terrebonne; l'agitation fit de grands progrès, surtout parmi les habitants du haut de la Côte.

Le sept, pendant qu'un certain nombre

de bureaucrates essayaient vainement de désarmer les habitants de la Côte, une cinquantaine de patriotes se rendaient au village, s'emparaient du pont et plaçaient partout des sentinelles. M. Masson et ses amis, MM. Turgeon, McKenzie, Pangman et Fraser, effrayés de la tournure que prenaient les choses, résolurent d'avoir recours à la douceur. M. Masson, qui était bien vu parmi les insurgés, fut chargé de leur tendre la branche d'olivier. Une convention intervint par laquelle les patriotes consentirent à mettre bas les armes si M. Masson et ses amis s'engageaient, de leur côté, à ne pas témoigner contre eux. Cette convention fut écrite dans les termes suivants:

7 novembre 1838, 5½ heures p.m.

Il est convenu entre MM. Joseph Masson, John McKenzie et Jean-Baptiste Prévost, d'une part, et MM. Capitaine Bastien, Joseph Roussin, Charles Bouc et Jean-Baptiste Dagnais, d'autre part, que les premiers s'abstiendront de toute attestation contre ces derniers et leur parti, pour tout ce qui a été fait ou commis par eux contre le gouvernement jusqu'à cette heure; et que les derniers mettront bas les armes et se retireront dans leurs maisons, en par les dites parties se rendant réciproquement les prisonniers par elles faits et ont signé à l'instant à Terrebonne.

J.-L. PREVOST,
CH. G. BOUC,
MICHEL BALENT,
TOUSSAINT BASTIEN.

JOSEPH X ROUSSIN,
marque

LÉON X LECLAIRE
marque

PIERRE X URBAIN
marque

PIERRE X LABELLE
marque

ANT. DUMAS, fils } témoins.
G. M. PREVOST. }

Cette convention eut pour effet de rétablir la paix et l'ordre dans le comté de Terrebonne, mais n'empêcha pas que deux mois après, Bouc, Rochon, Leclaire, Gravelle, Roussin et St. Louis étaient arrêtés, subissaient leur procès et étaient condamnés à être pendus.

L.-O. DAVID.

LA SITUATION

Depuis l'établissement du gouvernement responsable, c'est-à-dire depuis près de quarante ans, le Bas-Canada n'a pas traversé de crise aussi grave que la crise actuelle. Pour trouver des points de comparaison ou de rapprochement, il faut remonter plus loin que l'Union, et se reporter aux temps du régime de 1791 et des fameuses luttes des deux Chambres. Notons, toutefois, cette différence essentielle, entre les conflits d'alors et ceux d'aujourd'hui: c'est que pendant les cinquante ans c'était la Chambre populaire qui refusait de voter les subsides, tandis qu'aujourd'hui c'est le Conseil législatif.

Après la démarche du Conseil, et la suspension du bill des subsides, le gouvernement, par l'organe du lieutenant-gouverneur, fit savoir, en réponse à l'adresse de la Chambre haute, qu'il allait aviser aux moyens de rétablir l'accord entre les deux branches de la législature. Conformément à cette déclaration, l'hon. M. Starnes proposait, au Conseil, à la séance suivante, d'offrir à l'Assemblée une conférence des deux Chambres pour tâcher d'en venir à une entente. C'était le plan imaginé par les

ministres. Mais cette proposition ne fut pas accueillie, et le Conseil déclara que, si l'Assemblée désirait une conférence, c'était à elle de la demander et non à lui de l'offrir. Le gouvernement se cabra à son tour devant cette attitude sévère, et, à tout événement, sans avoir pris seulement vingt-quatre heures pour y réfléchir, repoussa avec dédain la suggestion du Conseil, et fit voter par sa majorité l'ajournement à deux mois. Ce fut un véritable coup de théâtre. La Chambre se donnait ainsi un congé qui équivaut à une vacance régulière, par un ajournement qui équivaut à une prorogation. Et cela, sans que les subsides soient votés, et lorsque l'exercice courant, pour lequel il n'y a pas d'appropriations, est déjà commencé depuis plus de deux mois.

A quoi veut en venir le gouvernement, et comment compte-t-il administrer les affaires de la province dans ces conditions? Il n'a pas d'argent à sa disposition, les employés ne sont pas payés, et les députés eux-mêmes ont été obligés, pour toucher le montant de leur indemnité, de recourir aux bons offices de l'un d'entre eux, président de banque, qui s'est chargé de négocier les bons que leur a remis le Trésorier sans trésor. Va-t-on suspendre les services publics? Il est rumeur que le lieutenant-gouverneur a déclaré qu'il refuserait péremptoirement de signer aucun mandat spécial.

On croit, d'après les déclarations faites par M. Joly à la séance d'ajournement, qu'il a l'intention de proposer à l'hon. M. Robitaille une dissolution de la Chambre. En effet, le premier ministre, en expliquant le but de sa motion d'ajournement, a dit qu'il voulait connaître l'opinion du peuple sur la situation. Or, le seul moyen d'obtenir une expression régulière de l'opinion publique, c'est d'en appeler au peuple par des élections générales. On ignore, néanmoins, si les ministres, avant de former ce plan, se sont assurés de l'assentiment préalable du lieutenant-gouverneur.

La position de ce dernier est des plus embarrassantes. Il ne peut, sans s'exposer à des attaques violentes, renvoyer son ministère tant que celui-ci possède l'appui de l'Assemblée. Et, d'un autre côté, il est le seul pouvoir qui puisse trancher la difficulté et tirer la province de l'impasse où l'a mise la législature. En face de l'obstination des deux Chambres, les regards se tournent vers lui comme vers le refuge unique. Des deux pouvoirs en présence, le ministère et le Conseil, l'un est entre ses mains, il peut l'anéantir, et l'autre est hors de ses atteintes. Il peut congédier ses ministres, il ne peut renvoyer le Conseil. Il n'y a donc pour lui qu'une manière d'intervenir. On conçoit, cependant, qu'il hésite à y recourir, à user de sa prérogative suprême, au lendemain même de la destitution de M. Letellier. Que faire, pourtant, si le Conseil et le cabinet persistent à ne pas céder? Il faut toujours sortir de la crise. La dissolution de la Chambre ne serait qu'un expédient, puisque le Conseil ne serait pas tenu d'obéir au verdict populaire, si ce verdict était favorable au gouvernement.

A. GÉLINAS.

PRENEZ DES CANADIENS

La *Jeannette* vient de partir de San-Francisco pour se rendre au pôle nord. Ce voyage intéresse beaucoup le monde savant.

Les chefs de l'entreprise, comptant sur l'expérience acquise par leurs prédécesseurs, et sur les ressources que la science a su produire dans ces dernières années, croient pouvoir oser plus que les anciens explorateurs.

Combattre les glaces, le froid, les mille misères des régions arctiques, devient de jour en jour une tâche moins effrayante, d'abord parce que les préjugés disparaissent, et ensuite parce que la pratique de toute chose rend parfait, selon le proverbe américain.

L'idée de partir du Pacifique, au lieu de suivre l'ancienne voie de l'Atlantique, est déjà assez significative. En s'élevant au nord, la *Jeannette* traverse le détroit de Behring, ces colonnes d'Hercule des temps modernes, et bientôt elle voguera sur la mer libre à une latitude où l'on ne parvient, par l'Atlantique, qu'en affrontant les banquises et les courants les plus mal notés.

Ne doit-on pas s'étonner que, pour ces expéditions hasardeuses, on emploie des hommes tirés de pays si peu en rapport avec les contrées septentrionales?

Ceux qui font autorité en ces matières soutiennent que chaque fois qu'on a enrôlé des équipages dans le nord, il a été impossible d'en obtenir un service intelligent.

Ceci veut dire en deux mots que les populations du nord de l'Europe ne sont pas aptes à sortir de chez elles. Leur ignorance n'est pas une nouveauté.

Adonnées à la routine et aux seules habitudes de leur pays, elles sont incapables de se mettre à la hauteur d'une entreprise qui exige des connaissances variées — de l'éducation. Elles ne peuvent servir qu'à titre de mercenaires, tandis qu'il faut en quelque sorte des coopérateurs.

On est surpris que le chemin du Pacifique n'ait pas été adopté avant aujourd'hui comme le plus praticable pour ces expéditions. Il faut aussi se demander pourquoi la science n'est pas allée chercher, parmi les habitants civilisés de l'Amérique, les qualités propres à faire réussir ses grands projets.

Etant donné le principe qu'une intelligence cultivée est de rigueur chez tous les individus qui composent une troupe d'élite de ce genre, on s'est rabattu pour le choix des hommes sur les pays méridionaux.

Or, il existe en Amérique une population qui parle toutes les langues, qui a découvert et colonisé le nord du continent, qui est par excellence voyageuse et aventureuse, et qui a connu les secrets de ces régions éloignées avant les Européens. Ajoutons qu'elle est douée d'une force physique supérieure à la plupart des races humaines : ce sont les Canadiens-français.

Parlant le français dans la province de Québec, l'anglais dans Ontario, l'algonquin, le sioux et les autres langues indiennes dans les plaines de l'ouest, le chinook et le chinook dans la Colombie anglaise, le russe dans Alaska, ces hommes sont bien les descendants de ceux qui ont les premiers parcouru ces vastes territoires. La civilisation s'étonne de les apercevoir partout à son avant-garde, et nous pouvons nous écrier avec le Père de Smet : "Où les Canadiens-français n'ont-ils pas pénétré!"

Ils ont franchi le désert avant les envoyés des rois ; leurs huttes marquent encore l'endroit où a commencé chaque grande ville et le lieu où se bâtiront les centres de l'avenir. Ils savent cent métiers. Ils n'ont peur de rien. L'imprévu est leur domaine. Demandez-leur de créer des ressources, ils en trouveront. Toujours sûrs d'eux-mêmes, ils marchent vers l'inconnu sans se préoccuper de savoir si on les suivra. Ce sont ces hommes que Mackenzie, Simpson et Franklin ont choisis pour leurs expéditions mémorables. Franklin, celui d'entre eux qui a le plus loin poussé au nord, n'avait avec lui que

des Canadiens-français. Quant il a voulu retourner dans ces régions inhospitalières, les savants de l'Europe lui ont imposé un équipage presque exclusivement étranger à nos climats. Ils n'en sont pas revenus.

Maintenant, la tâche est à recommencer. Qu'on réfléchisse à ceci : rendus à l'endroit où les courages européens faillissent sous les effets de la neige, du froid et de la solitude, les Canadiens-français sont parfaitement à l'aise. Cette nature difficile, ces obstacles qui épouvantent les hommes du midi, ils se font un jeu de les vaincre parce qu'ils les connaissent de longue date.

Pourquoi ne pas choisir nos gens pour les expéditions arctiques? Avec de pareils hommes, on peut aller au bout du monde.

BENJAMIN SULTE.

LE CONSEIL LÉGISLATIF

Le coup-d'état de M. Letellier a eu pour résultat de faire préciser les pouvoirs et la position des lieutenant-gouverneurs. Le coup d'autorité du Conseil législatif aura pour effet de faire reconnaître par tous la position de cette Chambre et le rôle qui lui est assigné par la constitution. Ce sera deux précédents qui nous garantiront contre les malentendus à l'avenir.

Les clauses de l'acte fédéral qui se rapportent au Conseil sont assez claires. Aucun bill ne peut devenir loi sans le concours de la Chambre haute, le bill des subsides comme les autres. Il se trouve par là même que le Conseil contrôle directement toute la législation, et indirectement le gouvernement lui-même. Le ministère ne peut faire passer sa politique sans lui ; il a donc besoin de lui pour se soutenir ; il ne peut gouverner sans l'assentiment du Conseil. Que celui-ci le prenne par la famine en suspendant les subsides, comme dans le cas actuel, et il est forcé de résigner. La constitution ne reconnaît pas de pouvoir qui puisse empêcher le Conseil de se mettre ainsi en opposition au gouvernement.

Et sous ce rapport, notre loi est plus précise que la loi anglaise, en ce qu'elle est écrite et positive. La constitution anglaise n'est pas écrite.

Les conditions d'existence du Conseil sont, aussi, différentes de celles de la Chambre des lords et même du Sénat fédéral. L'acte de 1867 qui pourvoit à ce que le gouvernement fédéral puisse augmenter, dans une certaine mesure, le nombre des sénateurs, ne contient aucune disposition de ce genre relativement au Conseil législatif. En Angleterre, le nombre des lords n'est pas limité, et le souverain peut créer de nouveaux pairs quand il lui plaît. Ici, le Conseil ne peut être modifié que par le décès, la démission, ou la retraite de ses membres.

A. G.

ÇA ET LÀ

Rien de plus triste, de plus décourageant et de plus humiliant pour un homme qui aime son pays, que l'état actuel de la province de Québec. L'esprit de parti et l'amour du pouvoir gâtent, salissent tout, embrouillent les principes les plus clairs et sont en train d'achever la ruine politique, nationale et matérielle de la province. Qu'allons nous devenir?

**

M. Gélinas dit dans les articles qu'il publie dans la présente livraison de *L'Opinion Publique*, que l'acte fédéral donne au Conseil législatif le droit d'empêcher qu'aucun bill devienne loi, même le bill des subsides. Les libéraux répondent à cela que, s'il a ce droit, il ne doit pas l'exercer plus et autrement que la Chambre des lords en Angleterre, laquelle, dans le cas de conflit, se soumet toujours et est obligée de se soumettre, vu que le gouvernement peut, en augmentant le nombre des lords, les forcer de céder. Ils ajoutent qu'il est contre l'esprit et le bon fonctionnement du gouvernement responsable que

le Conseil arrête les subsides, lorsqu'ils ont été votés par la Chambre des députés, laquelle seule est responsable au peuple de l'emploi des fonds publics ; que permettre au Conseil de refuser les subsides et d'obliger la Chambre à se soumettre à sa volonté, c'est, de fait, enlever le pouvoir au peuple représenté par les députés, et le mettre entre les mains du Conseil qui pourrait, de concert avec le lieutenant-gouverneur, tenir constamment en échec la Chambre d'assemblée, et empêcher un parti ou l'autre, suivant les circonstances, d'arriver et de rester au pouvoir.

**

M. M.-J.-A. Poisson, d'Arthabaska, qui a publié dans *L'Opinion Publique*, il y a quelques semaines, une si belle pièce de poésie sur la mort du prince imperial, a reçu la lettre suivante :

CAMDEN PLACE, CHISLEHURST,
17 août 1879.

Monsieur,

Je suis chargé par Sa Majesté l'Impératrice de vous transmettre tous ses remerciements pour la pièce de vers que vous lui avez adressée, pour les sentiments que vous lui exprimez dans Son immense douleur, et pour les pensées que vous a inspirées la mort héroïque de son fils bien-aimé.

Veillez agréer, monsieur, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le grand Chambellan,

DU C DE BASSANO.

**

On marche de surprise en surprise dans notre monde politique. Pendant que le Conseil législatif délibérait et attendait les propositions de conférence et d'entente de la part de la Chambre d'assemblée, celle-ci déclarait qu'elle n'avait rien à dire au Conseil et s'ajournait au 28 octobre sans plus de façon. Or, comme le Conseil n'a pas encore voté les subsides, toute la machine gouvernementale est arrêtée, tous les salaires et les octrois sont suspendus. On peut juger du désappointement des employés du gouvernement, obligés d'emprunter pour vivre.

Inutile de dire si les deux partis se déchirent à belles dents à ce sujet.

Les conservateurs reprochent à la Chambre de s'être ajournée sans avoir consulté le lieutenant-gouverneur et sans avoir pris les moyens de rétablir l'harmonie entre elle et le Conseil. Les libéraux répondent que le Conseil législatif ayant refusé d'accepter la proposition de l'hon. M. Starnes qui, en sa qualité de ministre, avait demandé que l'offre d'une conférence fût faite par le Conseil, la Chambre, après une session de deux mois, ne pouvait siéger plus longtemps simplement pour satisfaire les caprices du Conseil et lui permettre d'intriguer contre elle. Que la Chambre étant seule responsable au peuple de l'emploi de l'argent public, l'action du Conseil est un empiétement sur ses droits et un acte arbitraire dont il doit porter toutes les conséquences. Que toujours, en Angleterre, dans le cas de conflit, la Chambre des lords a dû céder à la Chambre des Communes, etc.

Maintenant, que va-t-il arriver? On parle d'élections générales, de coalition et de démission.

M. Pâquet ayant abandonné le gouvernement et M. Murphy étant en faillite, on dit que le ministère ne voudra et ne pourra pas traverser une pareille crise sans se renforcer, s'il est capable.

L.-O. D.

LA TAXE DIRECTE

La crise constitutionnelle et politique engendrée par l'action du Conseil législatif a fait perdre de vue pour un moment la crise financière, qui est pourtant bien autrement grave. La crise politique n'est qu'un mal occasionnel ; le conflit des deux Chambres finira comme tous les conflits de ce genre, par la défaite de l'une des parties : il faudra bien que le Conseil ou le gouvernement finisse par plier. La crise financière continuera, elle se prolongera tant qu'on n'aura pas appliqué un remède radical.

Et ce remède radical, c'est tout simple-

ment la taxe. Les revenus de la province ne sont pas suffisants pour équilibrer le budget. Qu'on les augmente en établissant de nouveaux impôts, ou en élevant ceux qui existent déjà.

Cette question des taxes a commencé à prendre la priorité dans nos luttes politiques pendant les derniers temps de l'administration conservatrice. Le ministère de Boucherville, après quelques essais antérieurs faits pour rajuster les finances provinciales, avouait franchement à la Chambre, à la session de février 1878, qu'il fallait de toute nécessité recourir à de nouvelles taxes. L'opposition nia cette nécessité et offrit d'administrer la province sans augmenter les charges publiques. Après 18 mois d'épreuve, cependant, cette opposition, devenue le gouvernement du jour, est obligée de confesser l'insuccès de sa tentative. Nous ne sommes pas plus avancés qu'en 1878. Il faut se résigner de nouveau à envisager le spectre de la taxe. Et, cette fois, on sera peut-être forcé d'aller plus loin que l'ancien gouvernement, qui ne proposait que des taxes indirectes ; il faudra probablement recourir à la taxe directe.

C'est le moyen suprême. Mais qui osera le proposer et l'appliquer? Le peuple est, de longue date, effarouché par ce mot. On l'a si bien endoctriné à cet égard, qu'il ne veut pas même en entendre parler, et les deux partis se sentent également impuissants, dans les circonstances présentes, à assumer la responsabilité d'un mouvement qui irait contre ce courant populaire. C'est ce qui a fait dire assez justement à un député, M. Flynn, qu'un gouvernement de coalition seul serait assez fort pour appliquer au peuple ce fer rouge dont il a horreur. Et pourquoi cette coalition ne s'opérerait-elle pas, quitte aux alliés d'occasion qu'elle réunirait sous la même politique à se séparer plus tard, lorsque ce grand obstacle aurait été franchi? Les deux partis sont intérieurement convaincus de la nécessité de la taxe : pourquoi ne s'entendraient-ils pas?

Il y a aussi un autre moyen de rétablir l'équilibre. Mais celui-ci a plutôt de la nature d'un expédient, et, contrairement à l'autre, il ne peut être tenté avec chance de succès que par l'un des partis. Notre dette est de treize ou quatorze millions, et le service des intérêts absorbe une forte partie de notre revenu. La moitié de ces quatorze millions ont été empruntés pour la construction du chemin de fer du Nord. Eh bien ! que l'on vende ce chemin au gouvernement fédéral, qui en aura besoin bientôt pour compléter son réseau de voies ferrées ; nous serons débarrassés ainsi d'une moitié de notre dette et nous conserverons la partie de notre revenu qui passe présentement au paiement de l'intérêt. Mais on comprend que l'administration actuelle, qui ne peut guère compter sur les faveurs du gouvernement d'Ottawa, ne saurait fonder de grandes espérances sur ce moyen, auquel un cabinet ami des autorités fédérales pourrait seul avoir recours. Et peut-être était-ce l'intention du ministère Joly de le faire, si le ministère Mackenzie fût resté au pouvoir. Mais les rôles sont changés et les perspectives aussi.

A. GÉLINAS.

Nouvelle maison. — Maison nationale.

MM. MATHIEU & GAGNON viennent d'ouvrir, au No. 105, rue Notre-Dame, un magasin de marchandises sèches et de nouveautés que nous recommandons au public. On trouvera dans cette maison tout ce que l'acheteur peut désirer, la qualité des marchandises et le bon marché. Ces messieurs possèdent, quoique jeunes, beaucoup d'expérience des affaires. Leur assortiment de marchandises est des plus variés, et dénote chez eux beaucoup de goût et d'intelligence.

Les facilités offertes aux habitants des campagnes par les nombreuses lignes de chemins de fer et de bateaux à vapeur de visiter Montréal à bon marché, devront avoir pour résultat d'augmenter sensiblement les affaires. Dans le but de profiter de cet accroissement de commerce, MM. Narcisse Beaudry et frère, les Bijoutiers bien connus, dont le magasin est situé au coin des rues Notre-Dame et Saint-Vincent, viennent d'importer et de confectionner un choix extra de MONTRES en or et en argent, BIJOUX de toute description, qu'ils offrent, à cause de la dureté des temps, en détail au prix du gros. Spécialité de dorure et argenture ; ils fabriquent et reparent les ornements d'églises.

NARCISSE BEAUDRY, EDOUARD E. BEAUDRY, Bijoutier pratique. Horloger pratique.



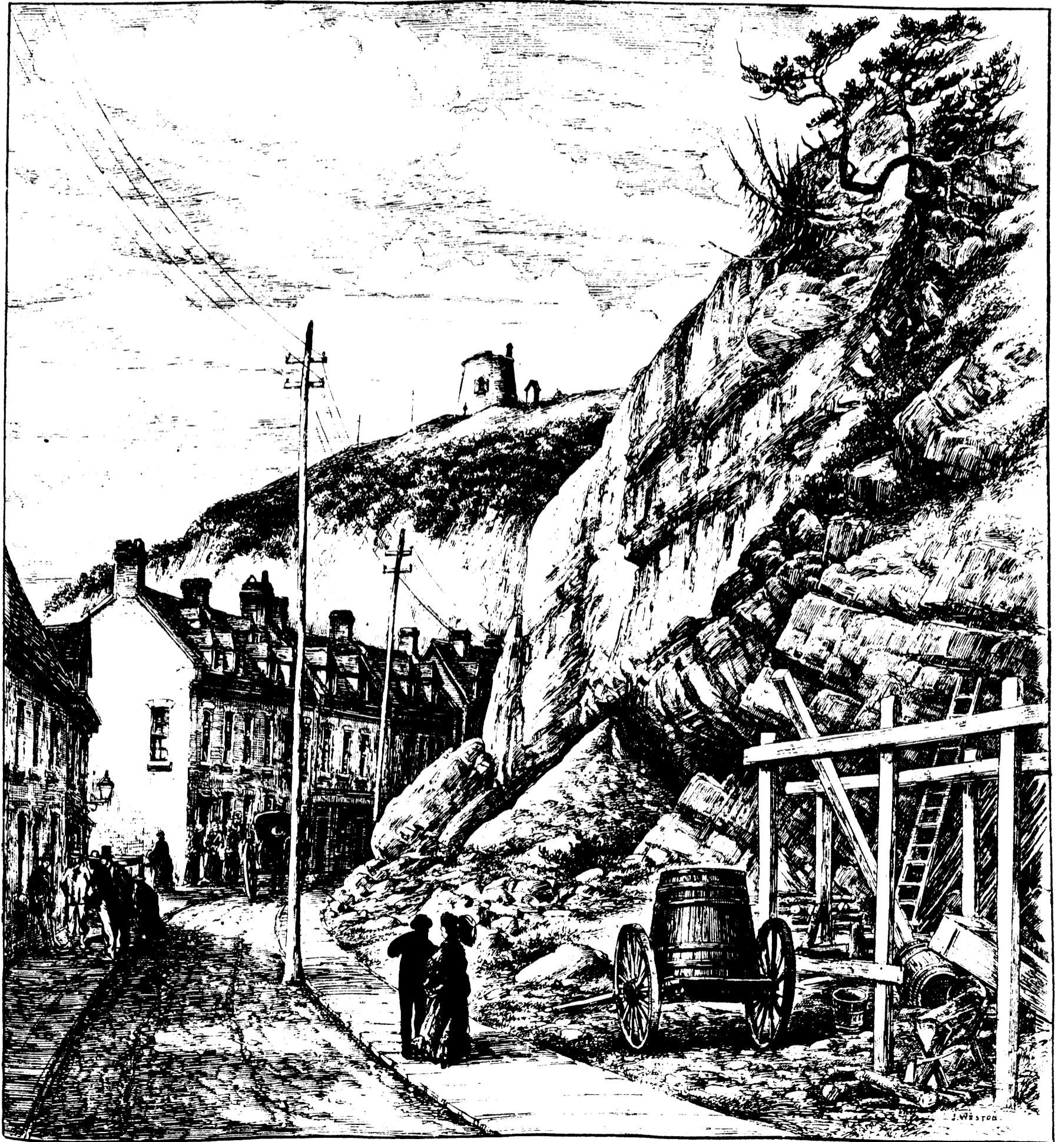
— Mademoiselle, je ne puis plus taire mes sentiments : je vous aime !
 — Pour l'amour de Dieu, levez-vous ! Attendez du moins que le convoi soit passé ! Ne voyez-vous pas que vous nous compromettez tous deux !



UN ARTISTE EN HERBE.



— Mon fils, il faut être bien obéissant et écouter votre père et votre mère. A votre âge, j'étais un pauvre orphelin élevé par des gens sans pitié. Je me suis couché bien souvent, le soir, sans manger.
 — Mais, papa, vous n'avez pas autant souffert depuis que vous êtes venu rester avec nous. Aujourd'hui, du moins, vous pouvez manger quand vous voulez.



QUEBEC.—LA RUE CHAMPLAIN PRÈS DU CAP BLANC.

LE SUPPLICE DE TANTALE

Les ministres de Québec sont restés avec un trésor assez rond, mais auquel il ne peuvent toucher. Il y a plus d'un million en disponibilité, et c'est tout comme si le coffre était vide. Le gouvernement ne peut disposer de cet argent que pour les services auxquels il a été pourvu par statut ; et ces services sont peu nombreux. Quant aux autres, qui n'ont été réglés par aucune législation, il faut un ordre exprès du lieutenant-gouverneur pour les défrayer à même les fonds publics ; or, l'on dit que le lieutenant-gouverneur est résolu de ne signer aucun ordre de cette espèce, et qu'il a suspendu, dès la fin du mois dernier, le système des mandats spéciaux qui était en opération depuis le 1er juillet. Les revenus ordinaires vont continuer de rentrer pendant ces deux mois, jusqu'au 28 octobre, et ils iront grossir le trésor sans que le gouvernement puisse s'en servir.

C'est une position assez singulière que celle de ce Cabinet, placé ainsi en face d'une caisse bien remplie qu'il lui est défendu de toucher. Tout va se faire à crédit, ou ne se fera pas du tout. Les députés, en partant, ont reçu le paiement de leur indemnité en bons endossés par M. Molleur, qui est président de la banque de Saint-Jean. Ces bons ne sont valables qu'à la condition que les subsides soient votés. Le ministère n'a d'autre moyen de faire mouvoir la machine gouvernementale que ce système de crédit, en escomptant l'avenir.

Le gouvernement aurait pu s'épargner le supplice de Tantale, auquel il s'est condamné. Il eût suffi, pour cela, de se faire voter, en même temps que l'ajournement, les crédits qui lui étaient nécessaires pour gérer les affaires jusqu'à la rentrée. Le lieutenant-gouverneur n'aurait pu refuser son assentiment. Mais on ne l'a pas même consulté, paraît-il, sur l'ajournement.

A. G.

LA NUIT DU 14 NOVEMBRE

I

La maison qui porte le numéro 91 dans la rue de l'Orillon est de sinistre apparence.

Instinctivement, les rares promeneurs font un prudent détour en passant devant cette maison à moitié effondrée, et, le cœur serré, osent à peine jeter un rapide regard sur ses trois étages, hideux réceptacle où l'on sent que grouillent le vice qui se cache, la paresse qui se vautre, la misère qui hurle.

Au rez-de-chaussée, l'unique boutique est occupée par un "bric-à-brac," acheteur, vendeur, brocanteur de choses sans nom.

Extérieurement, attachés à des clous, pendent, maigres et informes, quelques vieilles robes trouées, rapiécées, un pantalon de velours à côtes, frangé par le bas, crevé et raccommodé aux genoux ; deux ou trois paires de souliers dépareillés, usés, éculés, avachis.

Derrière les carreaux, répétition identique de cet étalage de loques qui semble faire une lugubre concurrence à la Morgue.

Sur une planche inclinée, faisant l'office de montre, s'étalent dans une honteuse promiscuité quelques photographies, un collier de perles fausses, des casquettes, une natte de cheveux, deux ou trois cannes, un parapluie rouge et... noircie, ternie, disparaissant presque sous ce fouillis sordide, une croix d'honneur.

Par suite de quelles épreuves, de quelles chutes, de quels désespoirs cette héroïque épave était-elle venue s'échouer dans ce bouge ?

C'est ce que nous apprendra la suite de ce court récit.

Les deux fenêtres du premier sont ornées de rideaux sales et déchirés.

C'est là que demeure le principal locataire, marchand des quatre saisons.

Ce luxe inusité indique bien assez, du reste, par lui-même, la supériorité de sa position.

Au second et au troisième, pas une vitre n'est entière, et encore les éclats qui restent sont-ils couverts de poussière épaisse.

De chacune de ces ouvertures émergent de minces lambeaux de linges, bas percés, blouses effilochées, etc., qui, sous prétexte d'attendre, pour sécher, un soleil qui ne vient pas, balayent perpétuellement le vieux mur lézardé.

Tout en haut, enfin, une mansarde... c'est là que se passe un de ces mille drames poignants auxquels l'esprit se refuse à croire, et qui, pourtant, se renouvellent chaque jour, plus sombres, plus effrayants, en plein cœur de ce Paris si riant, si affamé de plaisirs.

Dans ce réduit, à peine éclairé par un imperceptible bout de chandelle dont la longue mèche rouge inclinée sur le coin de la table, au milieu d'une large tache de suif, crépite et ne lance que par intermittences de faibles lueurs tremblotantes, trois êtres humains grelottent.

Onze heures sonnent dans le lointain ; chaque coup retentit comme un glas funèbre, assourdi par le vent et les rafales de neige.

On est au 14 novembre, et la journée de tortures va faire place à la nuit d'agonie.

Dans un coin, à gauche, sur une botte de paille, un homme est étendu ; il ronfle.

Sa figure est rouge, ses traits gonflés ; de temps en temps, de sa bouche béante s'échappe une sorte de murmure rauque ; est-ce une plainte ? est-ce une imprécation ?

Cet homme paraît être de taille élevée ; il est fort, ses poings sont énormes, ses bras, dont l'un s'étale nu par la manche décosue de son bourgeron, sont vigoureusement musclés et appellent la pioche ou le marteau.

Non : ce n'est qu'une masse de chair inerte, lâche et flasque, abruti par l'ivrognerie.

Dans l'autre coin, sur un matelas, à peine couverte par quelques chiffons disparates, râle une jeune fille de dix-huit à dix-neuf ans.

La figure diaphane, d'une pâleur cadavérique, enfouie dans un flot de cheveux blonds et soyeux qui lui font comme une auréole, est celle d'une vierge et d'une martyre.

Elle tient obstinément les yeux fermés ; on la croirait endormie ou morte, si deux grosses larmes ne jaillissent pas sous ses longs cils recourbés, pour venir se perdre dans les trous profonds creusés par la maladie auprès de ses épaules.

Parfois sa maigre poitrine se contracte, se soulève, essayant de contenir les sifflements du râle qui monte à ses lèvres pâles, mais en vain.

Alors doucement, tout doucement, comme si elle avait peur d'être battue, elle avance timidement vers sa bouche une main transparente et effilée, et la retire rouge de sang.

L'infortunée n'a même pas un semblant de mouchoir...

Au milieu, tout debout, les bras croisés, telle que la statue du Désespoir, une femme regarde d'un œil sec, fixe, atone, le misérable lumignon qui s'éteint.

C'est à peine si elle a trente-trois ans : on lui en donnerait quarante-cinq ; ses cheveux, jadis noirs comme du jais, maintenant presque blancs, tombent par mèches sur son dos et ses bras : ses pieds passent à travers de vieux chaussons de lisière ; sur son pauvre corps amaigri se plaque une méchante robe d'indienne mille fois reprise.

Il fait quinze degrés de froid dans le taudis !

La malheureuse a tant souffert, tant pleuré que la source des larmes est tarie.

Elle ne pense plus, elle ne sait plus ! Voilà trois jours pleins que le dernier croûton de pain a été dévoré.

Il n'y a plus de ressources, rien à van-

dre, rien à engager, rien à espérer : le néant est là dans toute sa hideur.

Et le lendemain on vient saisir, par ordre du propriétaire.

Saisir quoi !

Il n'y a rien !

La brute, l'ivrogne, le monstre dort toujours du même sommeil de plomb : il cuve son vin ou son eau-de-vie.

Cet homme, qui n'est pas capable de gagner un morceau de pain, trouve le moyen de boire !

Comment cela peut-il se faire ?

Les honteuses réponses à cette question nous entraîneraient trop loin de notre sujet.

Passons.

II

Antoine Morand était le fils d'un officier de la vieille garde un peu brusque, un peu emporté, mais au fond la meilleure pâte d'homme du pays.

Quand il quitta le service avec le grade de capitaine et la croix, il se retira à Pont-sur-Yonne, où il avait un peu de bien.

Quand il fut las de soigner son jardin, de raconter ses campagnes, et de faire son éternelle partie de piquet avec les mêmes voisins, il s'aperçut un beau matin qu'il était tout seul sur la terre, et que cela ne pouvait pas durer.

Le résultat de ses réflexions fut que, par une après-midi d'avril, le digne soldat endossa ses plus beaux habits, se pinça la taille dans son pantalon à la hussarde, boutonna jusqu'au cou sa redingote bleue, se campa gaillardement sur l'oreille un chapeau à larges bords, luisant comme le soleil, et, les mains emprisonnées dans des gants blancs trop justes, sa canne à pomme d'or sous le bras, s'en alla rendre visite au lieutenant de gendarmerie.

Ce fonctionnaire, en sus de nombreux états de service, possédait une fille, la belle Marianne, comme on l'appelait.

Quinze mois après, la pauvre Marianne, devenue Mme Morand, succombait en donnant le jour à Antoine.

A moitié fou de douleur, le capitaine, qui adorait sa femme, reporta toute son affection sur son fils.

Craignant de le perdre aussi, il lui passait tous ses caprices : tout ce que l'enfant disait ou faisait était bien dit et bien fait.

Si bien qu'à dix ans, le petit n'était pas encore allé à l'école et était d'une ignorance complète.

Mais s'il ne s'était pas fatigué l'esprit, en revanche c'était bien le diable le plus incarné de la ville, et la bête noire de ses camarades.

Toujours jouant, toujours criant, toujours battant, il en fit tant de toutes les couleurs que le capitaine se décida à vouloir mettre le holà à ses escapades.

Il était trop tard, le pli était pris. Antoine avait quinze ans et le travail n'était pas son fait.

De guerre lasse, son père le mit en apprentissage chez un menuisier qui s'empressa de le lui ramener au bout de deux mois sans en avoir pu faire quelque chose.

Il y eut alors des scènes bruyantes, dans lesquelles la fameuse canne à pomme d'or joua plus d'une fois un grand rôle.

Coups et remontrances n'eurent pas plus de chance que prières et douceur.

Le garnement en conçut un horreur encore plus invétérée, si c'était possible, contre toute idée de sujétion et d'occupation.

Le capitaine, à la suite d'une fugue du jeune homme, entra dans une si épouvantable colère, qu'après avoir juré de le maudire et de le déshériter, il tomba gravement malade.

Antoine, à qui l'on rapporta l'événement, revint à la maison, un peu par remords, un peu par un restant d'affection, beaucoup par crainte de voir son père mettre sa menace à exécution.

Il fit tant de promesses, montra tant de regrets de sa vie passée, que le bonhomme le crut et partit tranquille pour un monde meilleur après lui avoir tout pardonné.

Cette mort parut faire une impression salutaire sur l'héritier.

Il se mit au travail avec acharnement, monta un atelier de menuiserie qui ne tarda pas à prospérer.

Chacun l'encourageait.

On ne le reconnaissait plus.

Il devait y avoir une raison majeure à ce changement d'existence.

On chercha et l'on trouva.

Antoine était tout simplement amoureux d'une jeune fille des environs et voulait se rendre digne d'elle.

Il était plus qu'à son aise : son établissement était d'excellent rapport : tout lui réussissait.

De plus, il était libre, grâce à l'excellent numéro qui lui était échu lors du tirage au sort.

Il se maria.

Bientôt lui naquit Germaine, belle petite créature qui apporta dans son ménage un surcroît de bonheur et de joie.

Il avait environ trente ans à cette époque.

Ses frasques d'autrefois étaient oubliées ; on ne voyait plus en lui que le type du bon père, du bon ouvrier, de l'honnête homme.

Un jour, il eut le malheur de boire avec un compagnon de passage : le lendemain, il recommença avec un autre.

Comme c'est lui qui payait, les partenaires ne lui manquaient pas.

Il ne faisait pas d'excès, mais sa surveillance se relâchait, l'ouvrage s'en ressentait un peu.

Sa femme lui faisait de douces remontrances qu'il écoutait consciencieusement ; puis, tout doucement, il retournait au café de la Poste.

Insensiblement, il tomba du café au cabaret et n'en sortit plus, buvant avec tous les vauriens qu'il rencontrait, se battant avec eux, recevant parfois de mauvais coups, glissant enfin dans la fange.

Son atelier se ferma : il était temps pour éviter la faillite.

Alors commença pour sa femme une existence de douleur et de privations qui ruinèrent sa santé.

Elle ne se plaignait pas : elle pleurait, souffrait et se taisait.

Un matin, on la trouva morte, étroitement dans ses bras Germaine qui, ne pouvant se dégager, avait peur d'être ainsi tenue, et appelait au secours pour qu'on vint réchauffer ce corps muet qui la glaçait.

Antoine revint tard dans la nuit : il était ivre mort et ne comprit pas.

Quand il fut revenu à peu près à son état normal, il dit qu'il n'avait rien à se reprocher, car il n'avait jamais battu la défunte.

Ce fut toute son oraison funèbre.

Le lendemain de l'enterrement, il disparut sans rien dire avec sa fille.

Il vint à Paris sous le prétexte qu'il se donnait à lui-même, de chercher de l'ouvrage qu'il se gardait bien de prendre quand il le trouvait... et il finit par s'asseoir sur les bancs de la cour d'assises.

C'était une affaire de coups de couteau qui pouvait le mener loin ; mais, grâce à son avocat, il en fut quitte pour cinq ans de réclusion, sans surveillance.

L'enfant, recueillie par une voisine compatissante, fut mise en apprentissage chez une couturière.

C'est-à-dire qu'on lui fit laver le plancher, les carreaux, la vaisselle, épousseter les meubles, porter les cartons, faire toutes les commissions, mais qu'on se garda bien de lui apprendre à coudre un point.

Ce n'était pas là l'idéal du bonheur rêvé, mais Germaine acceptait tout sans murmurer.

Quand on a pitié de vous, par charité, vous devez être encore trop content de subir toutes les vexations, toutes les humiliations dont on ne se fait pas faute de vous abreuver pour bien vous faire sentir votre situation.

Est-ce que ça existe, le rejeton d'un condamné ?

C'est de la graine de prison.

Aussi, fait-on tous les efforts possibles pour forcer cette graine à pousser mal.

Celle-là encore avait un abri ; mais combien d'autres sont repoussés de partout ?

En sortant de la maison centrale, Antoine avait un petit pécule : il avait beaucoup pâti, beaucoup réfléchi, et voulait fermement se mettre à la besogne.

Un de ses anciens camarades de prison le fit embaucher dans un chantier.

Ce fut difficile, car il lui fallait montrer ses papiers.

Les notes du directeur étaient bonnes : le patron ne vit en lui qu'un homme égaré et revenu au bien, et le prit, tout en se gardant bien de souffler mot de ce passé aux autres ouvriers.

Par l'entremise du même camarade il fit connaissance d'une jeune femme, Thérèse Lamare, qui, elle aussi, venait de faire son temps.

Elle avait été condamnée pour infanticide.

Toujours la même histoire banale. Elle avait quitté son village à la suite d'un freluquet.

A Paris, son homme l'avait abandonnée brusquement, sans ressources, lui laissant leur petit garçon sur les bras.

Alors elle avait perdu la tête...

Les juges eurent pitié de son affolement, et ne l'envoyèrent que pour trois ans en prison...

Les deux déclassés se comprirent ; ayant peur l'un et l'autre de l'isolement, ils se rapprochèrent.

Mais Thérèse voulut être honnête. Et ces deux misères allèrent s'unir à la mairie.

Avec les économies rassemblées on loua un galetas rue de l'Orillon ; on acheta quelques meubles.

Thérèse entreprit de faire des cravates, et, comme elle était d'un caractère doux et triste, elle vivait en bonne intelligence avec Germaine, que son père avait retirée d'apprentissage.

Les deux femmes travaillaient ensemble et commençaient à gagner un peu d'argent ; de son côté, Antoine apportait régulièrement ses semaines.

L'avenir n'était pas encore trop sombre. La fatalité fit que Morand fut aperçu un jour au chantier par un de ses co-détenus, un misérable qui le plaisanta sur ses bons sentiments, et lui en dit tant et si haut, que les autres ouvriers dressèrent l'oreille.

Antoine, écrasé par la honte, exaspéré par la colère, se jeta sur lui.

Il voyait rouge : il allait l'étrangler sur place.

Mais il passa comme un éclair dans son cerveau. Il vit les deux pauvres créatures qui, penchées sur leur ouvrage, attendaient paisiblement son retour au logis ; il vit encore une fois les juges, le tribunal, les gendarmes, le cachot ; il vit ses mains déjà rouge une fois de sang, et, repoussant brusquement loin de lui l'homme à moitié suffoqué, il s'enfuit sans se retourner, pour ne plus revenir.

C'était l'éroulement irréparable de tout son échafaudage de patience, de labeur et de bonne volonté.

Pour oublier, il alla au cabaret... Sa femme et sa fille travaillaient jour et nuit, sans relâche, pour arriver à gagner à peine quelques sous.

Germaine, d'une complexion délicate, ne put résister à tant de fatigues morales et physiques, et, malgré tous ses efforts, tout son héroïsme, fut obligée de s'aliter, minée par une atroce maladie de poitrine.

Pour faire face à toutes ces catastrophes qui l'accablaient, Thérèse ne se découragea pas encore : elle se multipliait, et gagnait encore un peu de pain.

Le magasin pour lequel elle travaillait fit faillite.

Alors commença le triste pèlerinage du Mont-de-Piété.

Tout ce que l'on put engager y fut porté : ce ne fut pas long.

Puis, chaise par chaise, chiffon par chiffon, bouteille par bouteille, elle vendit le reste, ne se démoralisant pas encore.

Il ne restait plus rien, rien que la vieille croix d'honneur du père Morand, mais cela ne comptait pas.

Antoine arriva, se tenant à peine sur les jambes ; il fureta partout sans desserrer les

dents, et enfin, avisant la croix à un clou, il la prit et la mit dans sa poche.

Thérèse fit un geste pour la reprendre, mais la brute l'écarta d'un coup de poing, et, chancelant, battant les murs, il descendit clopin clopant chez son voisin le bric-à-brac.

Pour ce bibelot il eut douze sous. Juste de quoi payer un litre à un ami ! !

Thérèse pensait bien froidement à se jeter dans le canal, mais, voyant Germaine tordue par la douleur sur son grabat, elle n'osait pas l'abandonner encore.

Elle attendait qu'elle fut morte pour aller se noyer !

Telle était la situation la nuit du 14 novembre.

III

La chandelle s'est éteinte.

L'ivrogne ronfle dans son coin.

Thérèse déchirant, de ses ongles sa poitrine dévorée par la faim, vient de se laisser tomber anéantie sur l'unique escabeau de la mansarde, et s'évanouit après avoir jeté un regard farouche du côté de sa belle-fille et murmuré d'une voix sourde :

— Ce sera au moins une bouche de moins à nourrir !

Ce n'était pourtant pas une méchante femme : elle n'avait pas conscience de ce qu'elle disait ; l'instinct de la conservation la tenaillait ; malgré elle, la bête reprenait le dessus.

Ce n'était pas de la haine, ce n'était pas un reproche : c'était plutôt de la jalousie.

Le silence était profond, interrompu seulement par le souffle sonore du dormeur.

Dans la rue, pas un bruit.

Germaine se souleva lentement sur sa couche, étouffant de sa main crispée le râle qui lui montait à la gorge : elle chercha à tâtons ses bas et ses savates, puis elle se dressa silencieusement sur ses jambes, prit sur son matelas le vieux jupon qui lui servait de couverture, s'en revêtit avec des peines inouïes, et les dents claquant de fièvre et de froid, se jeta sur les épaules et la tête un lambeau de châle à larges carreaux blancs et noirs, dernière épave dont personne n'avait voulu.

Puis, s'appuyant d'une main contre le mur, elle alla tout doucement vers la porte, pouvant à peine tenir sur ses jambes affaiblies, qui se dérobaient sous elle.

Enfin elle franchit le seuil et se trouva sur le palier.

Mais là, une quinte terrible la prit ; elle se déchira les lèvres avec ses dents pour arrêter les éclats de cette crise, et, sentant que tout tournait autour d'elle, elle s'assit sur la dernière marche de l'escalier, la tête dans les genoux, attendant qu'une éclaircie de vigueur lui permît de se remettre en route...

Quand Thérèse, transie de froid, revint à elle, il faisait petit jour.

Antoine n'était plus là : aussitôt réveillé il était parti à la recherche de son ami qui devait lui rendre sa politesse, histoire de tuer le verre ensemble ; et puis les plaintes et les jérémiades l'ennuyaient et il guettait toujours l'occasion de filer sans tambour ni trompette.

La malheureuse femme se secoua comme un chien mouillé, se frotta les yeux, essaya de réchauffer ses doigts bleuis en soufflant dessus et eut un sourire de damné : le jour qui paraissait annonçait la visite des huissiers ; elle se faisait une sorte de joie amère à l'idée de leur déception quand ils contemplerait ce vide navrant, ce néant.

Il y avait par terre, devant la fenêtre, deux centimètres de neige !

Elle essaya de se lever, cherchant inconsciemment, bestialement, autour d'elle quelque chose qu'elle pût se mettre sous la dent, ne fût-ce que pour tromper la faim qui l'étreignait de ses griffes implacables.

Tout à coup elle recula, les yeux démesurément ouverts par la stupeur et l'épouvante : la porte laissée entrebâillée venait de s'ouvrir tout à fait.

Une sorte de fantôme livide glissait sur le sol, sans détourner la tête et, d'un pas indécis et chancelant, s'approchait péniblement du grabat, où il se laissait tomber tout d'une pièce à la renverse.

C'était Germaine, au plutôt son ombre, qui rentrait.

Remise un peu de son premier effroi, et ne comprenant rien à cette scène, Thérèse courut à sa belle-fille et glissa à genoux auprès d'elle, n'osant pas lui adresser la parole.

L'enfant ouvrit les yeux et d'une voix douce, presque indistincte, murmura :

— J'étais une bouche inutile... c'est vrai...

Et sa tête s'affaissa en arrière.

Elle avait donc entendu ?

Thérèse sanglotait et essayait de réchauffer contre son sein les pieds glacés de la jeune fille...

Celle-ci eut un tressaillement fébrile qui agita tout son corps ; un jet de sang pâle s'échappa de ses lèvres ; elle poussa un profond soupir et ne bougea plus.

Dans un dernier spasme sa main droite, qu'elle avait tenue crispée jusque-là, s'ouvrit : il en tomba quelques pièces de monnaie blanche.

A ce son inusité, Thérèse se redressa d'un bond, vit cet argent éparpillé à terre, son œil hagard se reporta sur la morte qui avait conservé un sourire indéfinissable, dernier reflet d'angoisse, de souffrance, de honte et de pardon.

Elle comprit tout.

En moins d'une seconde elle comprit l'héroïsme, le désespoir, la folie de cette pauvre créature, qui, sur le seuil de la tombe, n'avait pas voulu être une bouche inutile, sachant qu'elle ne survivrait pas à ce qu'elle allait faire.

Alors elle poussa un cri de bête fauve, cri d'horreur et d'agonie ; elle battit l'air de ses bras décharnés et s'abattit lourdement de toute sa hauteur.

Au même instant, trois hommes mal vêtus entraient.

C'étaient les huissiers.

Il paraît que le spectacle était fait pour impressionner, car l'un d'eux retira son chapeau.

La plus jeune des deux femmes était morte, bien morte ; il n'y avait rien à faire de ce côté.

Restait l'autre, dont le cœur battait faiblement : à force de soins on parvint à la ranimer...

Lorsqu'elle eut repris ses sens, elle promena autour d'elle un regard hébété, puis montrant sa bouche de ses mains tremblantes et recourbées, elle dit d'un ton plaintif :

— Thérèse a faim : elle a bien faim, Thérèse ! ! et elle éclata de rire.

Ce rire était sec, nerveux, saccadé, strident ; il déchirait, il peinait, il navrait...

Dans la journée on l'emmenait dans un asile d'aliénés...

A cette minute même, Antoine se faisait écraser par un camion dont, dans son état d'ivresse, il n'avait pas pu se garer, au coin de la rue de Puébla.

Comme il n'avait aucun papier sur lui qui pût faire constater son identité, on le porta purement et simplement sur les dalles du dernier asile des morts inconus, derrière l'église Notre-Dame.

PAUL VERNIER.

3 juillet 1879.

AVIS SPECIAL

A tous ceux qui souffrent des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de la faiblesse nerveuse, de décrépitude et de perte de vitalité, j'enverrai, gratis, une recette qui les guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, No. 7 York.

Tous les acheteurs sont d'accord pour vanter la qualité et le bon marché des nouveaux Chapeaux que la maison DEROME, 621, rue Ste-Catherine, à l'enseigne du lion et de l'ours, vient de recevoir. Cet établissement, si avantageusement connu du public, n'offre que des chapeaux dont la qualité et l'élégance sont devenues proverbiales. Les nombreux clients sont assurés d'avoir entière satisfaction. Un lot considérable de chapeaux de paille et en feuilles de palmier à vendre à sacrifice.

CONSEILS UTILES

Si l'on venait à être piqué par une mouche et qu'une enflure en résultât, on devrait, en attendant l'arrivée du médecin, frotter la partie atteinte avec un morceau de pelure d'orange. L'huile volatile exprimée par l'écorce de l'orange, lorsqu'elle est froissée, arrête les progrès du charbon à l'état naissant.

Les taches de café et de café au lait, sur les étoffes de laine ou de soie, peuvent être enlevées sans détrimement pour les couleurs en les brossant de glycérine pure, en les lavant ensuite d'eau tiède, puis en chauffant d'un fer à repasser l'étoffe à l'envers, jusqu'à ce qu'elle soit séchée. La glycérine absorbe les matières colorantes du café et les matières grasses du lait.

Rien n'est pénible pour les mères comme de voir leurs bébés secoués par la toux convulsive de la coqueluche. Les pauvres enfants, chaque fois que revient la crise, vont jusqu'à la pâmoison.

Voici le remède qui a été ordonné tout dernièrement, par un grand médecin, pour calmer un de ces accès redoutés.

Une infusion chaude de pétales de fleurs d'orange ; on verse dans cette infusion un verre et demi de liqueur forte, eau-de-vie ; on sucre très-fort.

On fait prendre cette boisson à l'enfant en le couchant ; il transpirera abondamment ; il faut veiller à ce qu'il ne se découvre pas pendant la nuit.

VARIÉTÉS

Mlle Bébé couvre de caresses et de baisers une ravissante poupée qu'elle a reçue le premier janvier.

— Quelle tendresse ! fait le père, on dirait que tu l'aimes mieux que moi !

— Dame ! c'est qu'aussi, papa, elle est plus jolie que toi !

Donnez donc des étrennes à ces petits diables.

* *

Dialogue de tribunal :

Le président. — Savez-vous lire ?

Le prévenu. — Non, monsieur ; je n'ai été qu'une fois à l'école dans ma vie : c'était le soir, il faisait sombre, il n'y avait pas de lumière, et le maître d'école, qui était malade, ne vint pas.

* *

Une dame faisant partie de la famille Calino racontait une histoire devant sa fille.

Elle cherchait vainement à se rappeler le nom du héros ..

S'adressant alors à sa fille, elle lui dit :

— Voyons, aide-moi donc, tu sais parfaitement de qui je veux parler !

— Mais non, ma mère, je ne sais ce que tu veux dire.

— Mais si, tu le connais très-bien ; c'est ce monsieur qui nous a tant fait rire et qui dansait si bien, quand j'ai épousé ton père !

* *

M. X. avait un ami remarié depuis quelques semaines.

Un soir, sa bonne l'informe de la visite que sont venues lui faire deux personnes.

La bonne ne sachant pas leur nom, dit à son maître :

— Vous savez bien, c'est ce monsieur *veuf*, qui est venu avec sa dame !

* *

Nous demandions à un vieux greffier s'il avait bien dormi :

— Oh ! parfaitement, nous répondit-il : J'ai dormi du sommeil du *Juge* !

AVIS

Les frères DUPUIS, marchands, No. 605, rue Ste-Catherine, donnent, dans une circulaire maintenant en distribution, le démenti le plus formel à ceux qui essaient de mettre en doute les agences qu'ils ont obtenues des maisons européennes, Londrill, Wulf & Co., Bradford, Angleterre, et Béchar, Duluy & Cie., Lyon, France, pour la vente de leurs produits et tissus de deuil.

Ils profitent de l'occasion pour annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'ils viennent de recevoir de ces manufactures une consignment de ces superbes tissus si rares sur les marchés canadiens.

Rien n'égale la beauté, le lustre, le fini et la couleur inaltérable de ces marchandises.

Une autre spécialité de la maison DUPUIS FRERES, ce sont les tweeds dont la grande variété et la qualité ne laissent rien à désirer. Que l'on n'oublie pas que, quelles que soient la beauté, la grande variété et la qualité des marchandises en général chez DUPUIS FRERES, elles se vendent à bien meilleur marché qu'ailleurs. La raison en a été cent fois donnée. Une visite vous convaincra de ces faits.

DUPUIS FRERES,

No. 605, rue Ste-Catherine, coin de la rue Anherst, aux deux boules noires, Montreal.



LA DANSE DE LA MOISSON

UN ENFERLEMENT



UNE PARTIE DE CROSSE.

CONCOURS DE TIR À LA FLÈCHE.



DANSE DE GUERRE.



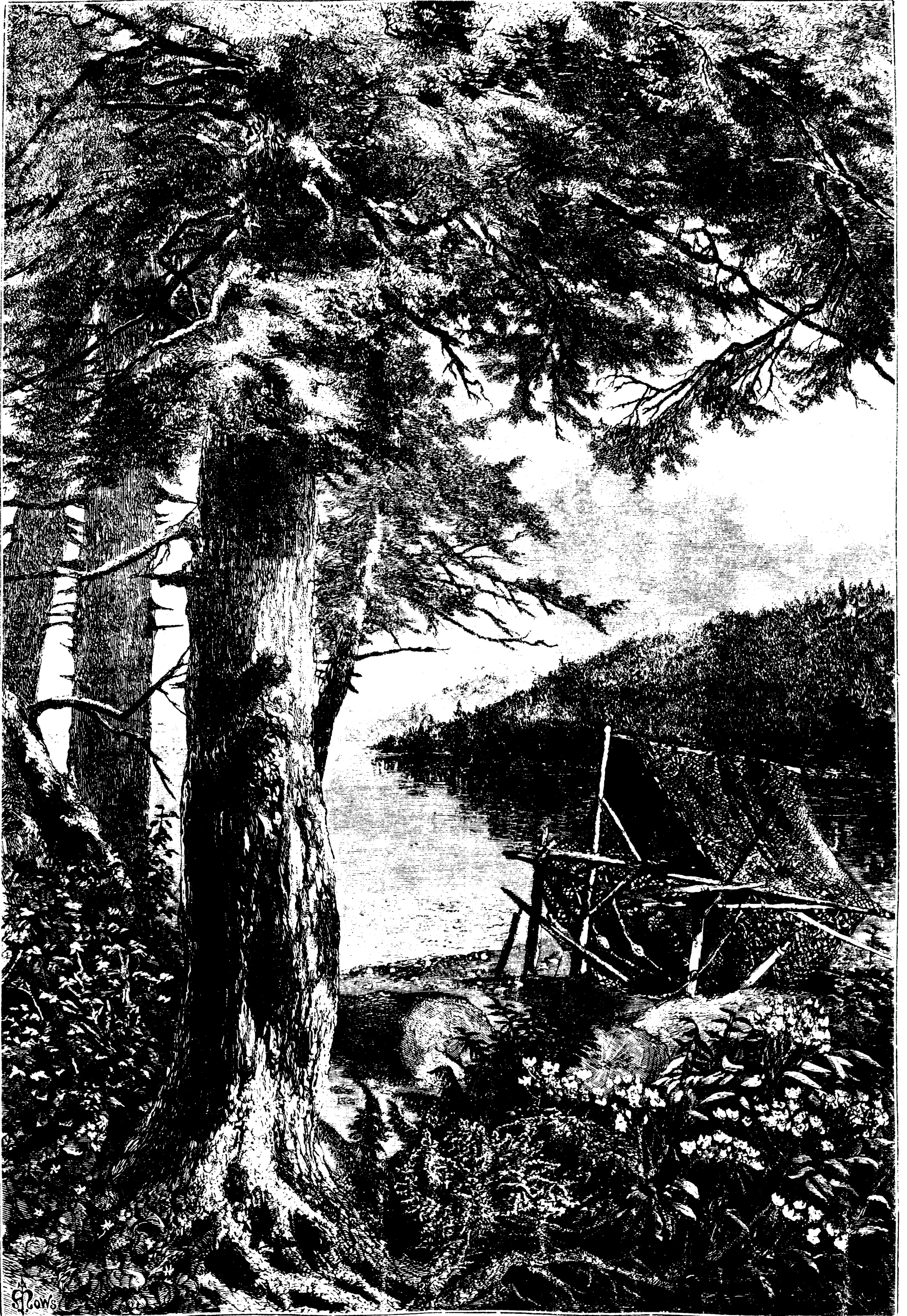
COURSE EN CANOT.



LA POURSUITE.

TYPES, COUTUMES ET AMUSEMENTS DE NOS INDIENS.

NOS INDIENS.



SUR LE BORD DU LAC.

mains du caissier, et qu'il serait imprudent de le pousser à bout.

— Je vous disais donc, reprit Frapillon, que ces matamores n'avaient fait perdre beaucoup de temps, et ce n'est pas tout; ce cher Pilevert a voulu absolument me raconter toutes ses petites affaires avec sa charmante protectrice, madame de Charmière...

— Ah ! murmura Valnoir en baissant la tête pour cacher sa rougeur.

Il y avait entre le saltimbanque et la dame de ses pensées un mystère qu'il soupçonnait sans avoir jamais osé l'éclaircir, et, en apprenant que Frapillon était devenu le confident d'Antoine, il se sentait humilié.

C'était encore une raison de plus pour ne pas faire une guerre ouverte à l'homme qui tenait tant de fils redoutables.

— J'arrive à nos petites affaires, dit d'un air dégagé le diplomate de la rue Calet.

Il s'apercevait très bien de l'effet produit par ses adroites insinuations sur les deux principaux meneurs du comité, et il se sentait maintenant sûr de son terrain, car les autres assistants n'étaient guère que des comparses dociles.

— On me demande des comptes; je suis tout prêt à les rendre, et demain soir je vous les apporterai; mais, en attendant, je puis vous renseigner sur l'emploi des fonds de la Société.

Il y eut dans l'assemblée un mouvement marqué d'attention.

— Je les ai convertis provisoirement en trois inscriptions de rente que j'ai cru prudent de déposer à la banque.

Taupier eut peine à dissimuler une grimace de dédain.

— Ma foi ! oui, reprit Frapillon en le regardant bien en face, je les avais d'abord confiées à un ami, mais, après tout, la banque, en temps de siège, c'est encore plus sûr, et je les y ai portées ce matin même.

— Nous ne te les demandons pas, dit timidement Valnoir en consultant de l'œil ses associés.

— Ah ! pardon ! mon cher, si vous ne tenez pas à les avoir, moi, je tiens à vous les rendre, dit le caissier d'un ton rogue; je n'aime pas à être soupçonné, et je prie le comité de vouloir bien se munir d'un autre trésorier.

Cette proposition, assez inattendue, produisit sur les affiliés un effet que Frapillon avait parfaitement calculé.

Jamais Robert Macaire, parlant à une assemblée d'actionnaires, n'obtint un succès plus complet.

Des murmures approbateurs circulèrent d'abord d'oreille à oreille, puis des exclamations se firent jour, et enfin un concert général de refus élogieux éclata sur tous les tons.

Alcindo qui, contre son habitude, n'avait point encore pris la parole, se chargea de traduire les sentiments de l'assemblée.

— César, commença-t-il de sa voix solennelle, n'admettait pas que sa femme put être soupçonnée. C'est ainsi que notre ami, le vertueux citoyen Frapillon...

— C'est bon ! c'est bon ! interrompit le caissier, qui jouait nonchalamment avec les bons épars sur la table, ceux-là mêmes dont Taupier voulait faire tout à l'heure un usage abusif, je n'ai pas besoin de discours et demain...

Il fut coupé brusquement par l'entrée de l'héroïne qui se précipitait dans la salle en criant : — La police ! la police !

F. DU BOISGOBEY.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 1er septembre 1879.

Il n'y a plus à en douter, Capoul, ce maître charmeur, cet élégant rossignol que tout le monde voudra entendre, a quitté son vieux nid du Boulevard des Italiens pour nos parages hospitaliers.

Que dire de cet artiste qui n'aït déjà été dit mille fois ? Pour en parler dignement il faudrait les pages de tout un volume et même la lyre de quelque poète. Capoul n'est pas seulement un chanteur, c'est un véritable sorcier, un magnétiseur, un don Juan irrésistible qui stupéfie son auditoire et finalement s'en fait bombarder de bravos.

Salut à cette voix aimée que les Parisiennes pleureront et que l'Europe envie !

Welcome au génie de la France, si grand dans toutes ses manifestations à nos auteurs, à nos artistes, aux chefs-d'œuvres d'Auber, d'Adam et de Massé, qui charmeront et désespéreront à la fois les Américains !

**

— Qu'est-ce que votre Capoul ? me dirait-on. Que nous veut ce sauteur, ce saltimbanque, ce polichinelle, qui se met des larmes dans la voix comme du rouge sur le visage ? C'est à la fois un singe, un perroquet et un rossignol.

Pour quelques piastres nous aurions ces animaux dans une cage ; et, foi de Joseph Prudhomme, ces comédiens des bois seraient préférables à vos princes de la rampe ; au moins nous ne serions pas obli-

gés de les applaudir, et lorsqu'ils ne nous plairaient plus, eh ! bien, nous les mangerions !

Pauvre Capoul, adorable Paola—Marié, excellente Aimée, voilà donc ce que l'on pense de vous !

Adulés par ceux-ci, applaudis par ceux-là, maudis, choyés, fêtés, sifflés, vous êtes comme les dompteurs dans la cage du lion : si vous ne fascinez plus, l'on vous dévore !

**

Jusqu'ici, le public des théâtres s'était figuré que personne ne pouvait remplacer Aimée, et depuis Montréal jusqu'à la Havane, de New-York jusqu'à San-Francisco, cette foule idolâtre l'avait proclamée la reine de l'opéra-bouffe. En ce moment encore, elle se fait couvrir de fleurs et d'applaudissements ; elle n'a jamais été si jeune ni sa voix mieux timbrée ; ses 60,000 dollars de diamants dont elle se pare font un effet magnifique sous l'éclat des lumières.

Eh ! bien, le croirait-on, cet astre n'est qu'une nébuleuse ; une autre étoile plus jeune et plus brillante va l'éclipser totalement ; dans quinze jours, on aura complètement oublié Aimée, ses diamants, sa jolie petite voix et ses grimaces adorables ; ses plus fervents admirateurs seront les premiers à dire que Paola Marié est la seule et véritable reine ; quant à Aimée, ils la relègueront au second plan, elle sera la reine-mère.

La saison théâtrale qui va s'ouvrir aura un grand retentissement dans cette partie du Nouveau-Monde ; la race latine prouvera encore une fois aux Anglo-Saxons combien elle est supérieure dans tout ce qui touche au domaine de l'Art.

Je sais qu'il est de mode de calomnier la France à propos de ses productions littéraires. L'opéra-bouffe est surtout considéré comme une immoralité à faire dresser les cheveux sur le crâne d'un chauve. Ces pièces à musique mettent en lumière des caractères impossibles et des situations desopilantes.

Après avoir écouté ces turpitudes, on se demande si les auteurs français n'ont pas voulu stigmatiser les travers de la société américaine.

Dans ce pays qui a vu naître Grant, croit-on que le général Boum soit un mythe ? Est-il impossible de voir dans le Rabagas de Sardou la vivante personnification de Kearney ? Les Bartholo, les Alphonse, ainsi que les Dame aux Camélias, et les Célimènes, sont des types peut-être nouveaux pour le pays ; mais les Robert Macaire, les Falsacapa, les Cartouche, les Mandrin de toute espèce sont ici dignement représentés.

Quelle tragédie, ou plutôt quel opéra-bouffe ne pourrait-on pas composer avec l'ex-président Grant, Kearney, Kalloch, De Young et sa noble mère ?

Je voudrais voir ces personnages drôlatiques sur le théâtre. Et puisque San-Francisco va bientôt les voir tous réunis, pourquoi ne leur distribuerai-je pas des rôles à chacun ? Voici d'abord le titre de la pièce :

« OTE-TOI DE LÀ QUE JE M'Y METTE. »

Imbroglia en trois actes.

Musique de M. CALIXTE LAVALLÉE.

Paroles de M. BENJAMIN SULTE.

Personnages :

LE GÉNÉRAL GRANT..... CÉSAR.
KEARNEY..... CATILINA.
KALLOCH..... CICÉRON.
DE YOUNG..... BRUTUS.
MME DE YOUNG, mère... UNE VESTALE.

La similitude du caractère des acteurs avec leur rôle respectif rend le projet de cette charge musicale facile à concevoir.

Je ne veux rien ôter à la libre spontanéité des deux illustres auteurs cités plus haut ; je leur cède tous mes droits.

Puisque l'Anglo-Saxon veut nous écraser par le nombre, soyons-lui supérieurs par l'esprit.

**

Je termine par quelques combles ; ce sont les derniers ; qu'on me les pardonne :

Le comble de la crédulité : Croire que Sarah Bernhardt n'ira jamais contempler le Niagara, de peur d'y voir sa chute.

Le comble de l'erreur : Prendre Capoul pour Caboul, les Cordilières pour les filles d'un cordier, et la Liberté éclairant le monde pour un allumeur de lanternes.

Le comble de la naïveté : Se figurer qu'un musicien joue toujours faux en pleine mer parce qu'il lui manque le sol.

ANTHONY RALPH.

CHOSSES ET AUTRES

Le Dr Fortin a présenté aux amiraux Inglefield et Perron des pamphlets et des cartes concernant le système de télégraphe et de signaux qu'il est à faire exécuter au moyen d'une subvention spéciale du gouvernement fédéral, sur les côtes maritimes de la province.

L'événement du jour, en fait de politique extérieure, est la retraite du comte Andrassy. Aussi, la presse étrangère s'en occupe-t-elle avec une attention particulière. Constatons qu'elle est unanime à proclamer l'importance des services rendus à son pays par l'illustre chancelier de l'empire hongrois.

Merci à M. l'éditeur de la Gazette des Campagnes pour l'exemplaire du nouvel ouvrage de M. Eugène Casgrain : *Traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada*, qu'il a eu la complaisance de nous adresser. Ce petit traité est d'une importance majeure pour les gens de la campagne et devrait se trouver entre les mains de tous les éleveurs qui désirent améliorer leurs races bovines.

Une statistique, publiée par Son Eminence le cardinal Manning, archevêque de Westminster, Angleterre, constate que les deux diocèses de la ville de Londres, Westminster et Southwark, ne comptent pas moins de 191,341 enfants catholiques, fréquentant les écoles diocésaines. Il y a encore de la place pour plus de 35,000 enfants dans les écoles fondées par le zèle catholique anglais.

On écrit de Londres au *Tagblatt* de Berlin :

Parmi les personnes qui assistaient aux funérailles du prince Louis-Napoléon, à Chislehurst, se trouvait le général Schramm, qui avait pris part à la bataille de Leipsick. Napoléon Ier trouva notre vétéran, alors lieutenant, grièvement blessé et paraissant prêt à mourir sur le champ de bataille. Schramm pleurait, et Napoléon lui en demandait le motif. L'intrépide jeune homme répondit : « Je pleure parce que je vais mourir sans être devenu capitaine. »

Pour adoucir les derniers moments du lieutenant Schramm, Napoléon le nomma capitaine sur place.

Les derniers moments du capitaine ont duré, comme on voit, assez longtemps.

Le comité de citoyens de la paroisse Ste-Brigide de Montréal, qui a organisé la dernière excursion à Ste-Scholastique, au profit de la nouvelle église de cette paroisse, offre ses plus sincères remerciements aux messieurs suivants pour les prix souscrits par eux, qui ont tant contribué au succès de cette fête : Son Honneur le maire de Montréal, S. Rivard, écrivain ; MM. les échevins Jeannotte, Thibault et Gauthier ; MM. S. Davis, J. D. Gibb, N. Charlebois, MacKerrow, Dr Gagnon, N. Aubertin et Léandre Gauthier.

Le comité est aussi heureux d'exprimer à monsieur le maire et aux citoyens de Ste-Scholastique sa reconnaissance pour la réception enthousiaste qui a été faite aux excursionnistes.

Jusqu'à présent, le journal qui a donné les informations les plus exactes sur le mariage projeté du roi Alphonse avec la princesse Christine d'Autriche, est le *Standard*. C'est encore ce journal qui nous fournit aujourd'hui les nouveaux renseignements qu'on va lire :

Avant que l'infante dona Pilar mourût, les gouvernements de Vienne et de Madrid avaient

donné leur approbation au mariage projeté. Le comte de Tareno, ministre des travaux publics, était allé à Biarritz pour faire les préparatifs d'une entrevue qui aurait eu lieu à Pau, entre le roi et l'archiduchesse, accompagnée de sa mère, de ses frères et de ses sœurs.

Cette entrevue aura lieu après le 15 septembre, quand la cour prendra le demi-deuil. Le roi laissera ses sœurs à l'Escorial ou à la Granja, et voyagera incognito, sans état-major, accompagné seulement de deux membres du cabinet et d'une petite suite. Après cette entrevue à Pau, le roi ira visiter Saint-Sébastien, où la princesse des Asturies et les Infantes viendraient dans ce cas le rejoindre.

Le *Figaro* raconte qu'un préfet du centre, détachant son courrier, y trouva une lettre d'où nous extrayons le passage suivant :

Mon cher ami,
... Si tu voulais... nous aurions du plaisir là où nous ne trouvons que des ennuis. Profite donc des protections que tu as pour demander la place de notre imbécile de sous-préfet... Notre idiot de préfet n'en saura rien. Du reste, c'est un fou qui n'a aucune influence au ministère... Tétons, pendant qu'il en est temps encore, les puissantes mamelles de la République.

Inutile de dire que cette lettre s'était trouvée par erreur dans le courrier du préfet, et il faudrait méconnaître le cœur humain pour douter que le premier soin du dit préfet ait été de la communiquer à son sous-préfet.

On lit dans un journal français :

Le pape vient d'adresser aux patriarches, archevêques et évêques, une longue encyclique sur « la restauration de la philosophie chrétienne dans les écoles catholiques. »

Cette encyclique elle-même est un travail de scolastique et de philosophie d'où toute polémique est absente. Sa Sainteté se borne à recommander tout spécialement de « remettre en vigueur et propager le plus possible la précieuse doctrine de saint Thomas. »

Les gens qui cherchent le fin du fin attribuent néanmoins une grande importance à l'encyclique de Léon XIII. Saint Thomas d'Aquin est un croyant, mais il est aussi un philosophe, et l'accord de la foi et de la raison l'a préoccupé à ce point qu'il pourrait passer pour un catholique libéral, si l'application de ces deux mots à un homme du treizième siècle n'était point ridicule. A ce titre, la prédilection du pape régnant pour l'auteur de la *Somme* est une indication, mais voilà tout !

Tandis que certains journaux attribuent à l'impératrice Eugénie l'intention de se retirer près de sa mère en Espagne, d'autres lui prêtent le projet de se fixer dans la Haute Styrie. Voici, en effet, ce que nous lisons dans le *Fremdenblatt* :

Le bruit de l'acquisition projetée par l'impératrice Eugénie, du château de Wasserberg, dans l'Obersteiermark, serait, s'il faut en croire le bruit répandu par le *Tagblatt de Graz*, si bien confirmé, que cette acquisition serait aujourd'hui un fait accompli. On sait que ce château, construit depuis plus de quatre cents ans, compte cent vingt-deux fenêtres sur sa façade tournée vers la campagne, et en possède autant sur la façade qui donne sur ses vastes cours. Les environs agréables de la ville de Knittelfeld semblent devoir devenir le lieu de refuge des princes dépossédés, car on annonce que l'acheteur présumé du château Prank, situé dans la délicieuse et fertile contrée qui avoisine Marcin, ne serait rien moins que l'ex-Khédive d'Egypte, Ismail-Pacha.

Un poète, Michel Savan, a trouvé moyen de faire un couplet de cantate à l'usage de tous les Dauphins.

En 1811, il chanta la naissance du roi de Rome :

Si l'étranger, comme un seul homme,
Un jour voulait nous asservir,
Autour du noble roi de Rome,
Jurons de vaincre et de mourir.

En 1821, la naissance du duc de Bordeaux :

Si, méditant notre ruine,
L'étranger veut nous asservir,
Autour du fils de Caroline,
Jurons de vaincre et de mourir.

En 1841, naissance du comte de Paris :

Ah ! si l'étranger, dans sa haine,
Un jour voulait nous asservir,
Autour du noble fils d'Hélène,
Jurons de vaincre et de mourir.

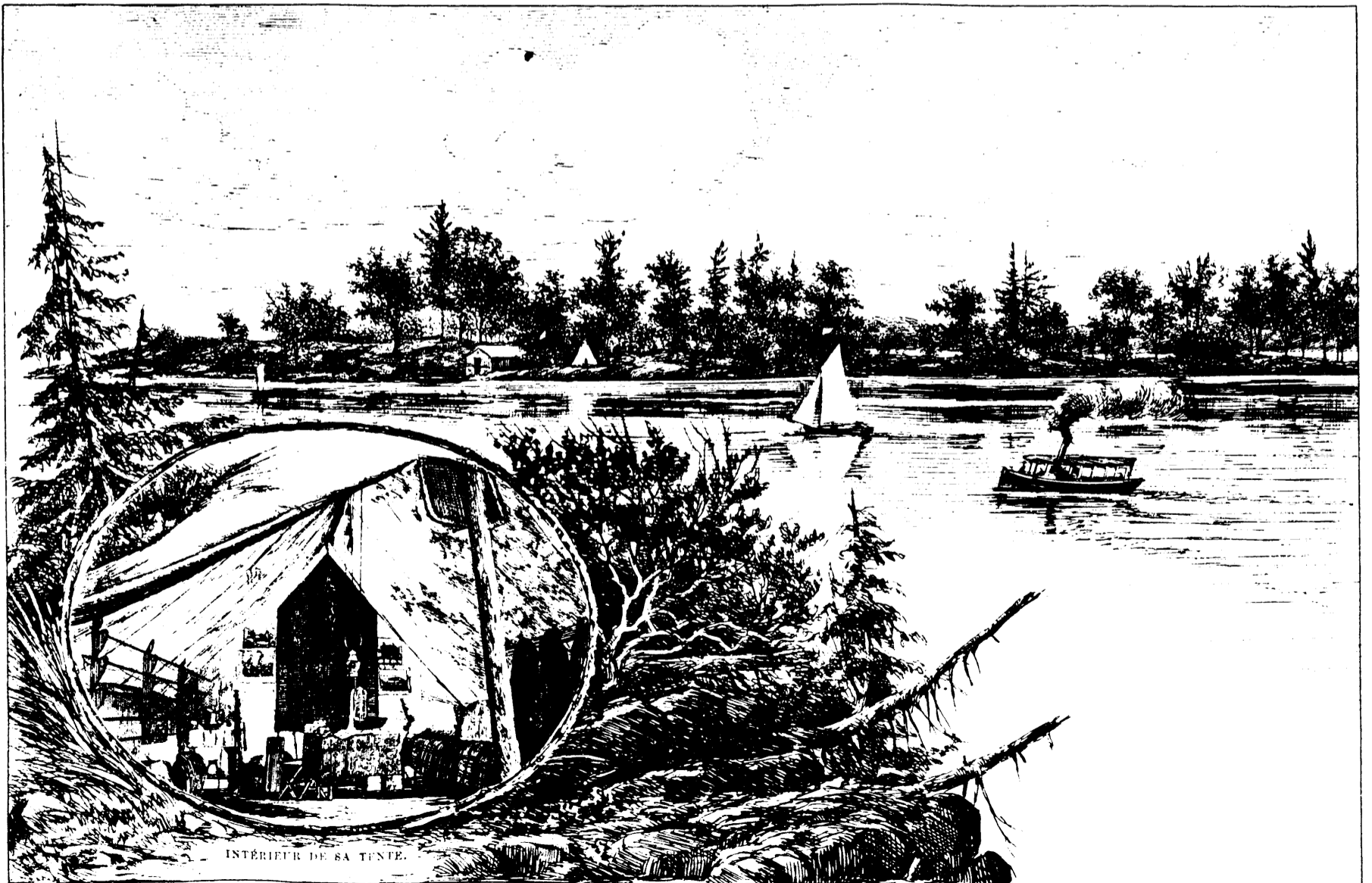
En 1856, naissance du prince impérial :

Si, envieux de ton génie,
L'étranger veut nous asservir,
Autour de ton fils, Eugénie,
Jurons de vaincre ou de mourir.

Michel Savan est mort.—Le prince Louis est mort.—A qui le tour à présent ?



PONT RUSTIQUE, CAMP IROQUOIS.



INTÉRIEUR DE SA TENTE.

ILE DU CORAIL, UNE DES MILLE ISLES, LA PROPRIÉTÉ DE C. WOLFE, NEW-YORK.

Le général de Lamoricière aimait à raconter l'anecdote suivante :

Un brave capitaine de cavalerie avait toujours eu une passion dominante pour le sommeil.

Lorsqu'il prit sa retraite il s'en donna à cœur joie, et dormit la grasse matinée ; mais, en homme d'esprit, il se rendit compte qu'un bonheur n'existe pas à moi s qu'on en ait conscience. Il avait donc imaginé cette petite mise en scène :

Son ex-brosseur entra tous les matins dans sa chambre et sonnait du clairon à tout casser.

—Qu'est-ce que c'est que ça ? s'écriait le capitaine réveillé en sursaut.

—Allons, mon capitaine, il faut vous lever, c'est la diane!!!

—Ah ! c'est la diane ! je m'en fiche pas mal de la diane ! Mais, animal, j'ai pris ma retraite depuis un an, veux-tu filer et plus vite que cela !

Et le brave capitaine se rendormait ainsi chaque matin avec la conscience de son bonheur.

Dans un vieux livre curieux qui s'appelle la Recueil de bons mots, imprimé par Jacques Desborde, d'Amsterdam, vers 1706, on trouve le passage suivant :

Comme les Français ont trouvé le secret des peaux impénétrables, ils se moquent présentement des naufrages ; le temps est venu de marcher sur la mer et sur les flûves avec sûreté, et sans se servir du manteau d'Élie. Un homme vêtu de ces peaux est porté sur l'eau sans se mouiller, et on voit si souvent cette expérience sur la rivière qu'on n'y fait plus attention.

Est-ce qu'en 1706 il y avait déjà un capitaine Boynton, et le nôtre ne serait-il qu'un plagiaire ? Comment ce procédé si commun, qu'on n'y fait plus attention, a-t-il été si vite et si complètement oublié ? Une réponse, s'il vous plaît, messieurs les antiquaires.

Léopold II est essentiellement un Mé-cène, un patron de l'art sous toutes ses formes, poésie, peinture, sculpture, musique. Il n'est pas, non plus, sans avoir des connaissances assez étendues en matière de science.

Peut-être la nature se proposait-elle de faire de lui un explorateur et un voyageur scientifique ?

On dit que Léopold II partage la faiblesse d'Haroun-al-Raschid pour les excursions incognito. Il aime à sortir et à errer à l'aventure au crépuscule, et à faire ainsi quelques petites emplettes, dégagé de toutes ces formes extérieures qui tendent à effacer l'homme sous la dignité du roi.

Quelquefois le roi chevauche seul, et l'on sait qu'il est excellent écuyer. Mais quel que soit l'objectif de ses promenades à pied ou à cheval, il n'a pas souvent à entendre le cri de : A bas le roi ! Les Belges intelligents savent très-bien que s'il peut arriver à Sa Majesté, comme à tout autre prince, de commettre quelques fautes, ce ne sont pas des fautes de cœur.

Ces éloges seront ratifiés par tous ceux qui connaissent le sympathique souverain de la Belgique.

Voir "tout noir" est l'apanage de ces esprits chagrins qui, pour le moindre motif, se font ce que vulgairement on nomme "des cheveux blancs."

Mais voir "tout en jaune" est plus comique et moins commun.

L'anecdote suivante, rigoureusement authentique, montre à combien de dangers imprévus l'espèce humaine se trouve journellement exposée.

Un dame, jeune et jolie, se réveille l'autre matin, et s'approchant de son miroir, recule épouvantée en s'apercevant que le teint de roses, dont la veille elle était si fière, s'est pendant la nuit transformé en une teinte terreuse, jaune paille, comme celle des indigènes de l'Amérique du Sud.

Appeler ses domestiques est tout naturel, mais les voir changer en "Peaux-Jaunes" l'est moins : aussi notre héroïne, tremblante de frayeur en se voyant entourée d'objets plus jaunes les uns que les autres, n'eut-elle d'autre empressement que celui de faire venir son docteur, qui par

donner immédiatement l'explication du phénomène.

Cette dame, ayant l'habitude désastreuse de se serrer dans son corset, le foie avait été comprimé, et il s'était déclaré une jaunisse intense pour laquelle un mois de soins seront nécessaires.

Soyez bien persuadées, lectrices, que, dans la jaunisse, on peut voir "tout en jaune," donc avis à vous si vous avez peur de ce résultat aussi mécanique que désagréable.

Nous empruntons au correspondant viennois de la Post, de Berlin, la petite anecdote suivante, relative à la première rencontre des empereurs d'Autriche-Hongrie et d'Allemagne, lors de leur entrevue qui vient d'avoir lieu à Gastein :

L'empereur François-Joseph, dit le correspondant, fut surpris par la première visite de l'empereur d'Allemagne, dont on dut lui signaler la présence, car il se trouvait en ce moment absorbé dans une conversation avec quelques personnes de son entourage ; s'avançant aussitôt à la rencontre du vieil empereur, François-Joseph lui dit : "Tu me rends confus, en me faisant le premier et si promptement la visite," et, lorsque le vieil empereur se préparait à monter l'escalier de la villa Méran, l'empereur François-Joseph lui dit : "Tu ne feras pas cela." Sur quoi l'empereur Guillaume répliqua :

"Je le ferai certainement, mais tu me permettras de me servir de cette canne," dit-il, en désignant à l'empereur François-Joseph la lourde canne sur laquelle il a coutume de s'appuyer pour gravir les escaliers.

Cette courte conversation fait bien ressortir le caractère vraiment familier de l'entrevue des deux souverains, qui font entendre, sur les bords du Danube comme de la Sprée, le tutoiement d'usage chez les Romains.

Voici quelle serait, d'après le Truth, la cause véritable de la mort prématurée de l'infante Marie Pilar. C'est un roman d'amour, interrompu malheureusement dès la première page :

L'infante dona Pilar était réellement jolie. L'intensité d'expression prêtait à ses yeux noirs quelque chose de fascinateur ; ses joues étaient pâles, ses lèvres rouges et son profil régulier. Le cours de sa vie, bien que prématurément arrêté, n'en a pas moins été troublé par l'amour. Elle avait connu une grande passion pour l'archiduc Rodolphe d'Autriche, qui est à peine de retour à Vienne de son voyage en Espagne. Lui, de son côté, fut touché, vain subjugué, par la beauté de la princesse.

Il fut question à Schönbrunn et au Palácio-Real de marier les deux amants. Mais ce qui vint ajourner la réalisation de leurs vœux fut la condition dans laquelle se trouvait à la fois le roi et la princesse des Asturies : ils n'ont ni l'un ni l'autre d'enfant. Pour vaincre cet obstacle, la reine Isabelle employa ses nombreux amis à la cour de Vienne pour obtenir la main d'une archiduchesse pour le roi. Pilar et Rodolphe devaient attendre jusqu'à ce que la succession en ligne directe au trône d'Espagne fût assurée. Ce délai et cette incertitude troublaient l'infante. La reine Isabelle pria le roi d'envoyer sa sœur aux eaux de Biarritz pour qu'elle pût lui prodiguer ses soins maternels ; mais comme il semblait qu'il n'y eût rien de sérieux à redouter, on préféra l'envoyer dans une ville d'eaux des provinces basques. C'était là que la mort l'attendait.

Si ce récit est vrai, il met à néant tous les racontars odieux auxquels les deuils successifs qui ont frappé la famille royale d'Espagne avaient donné naissance.

Les annonces de naissances, mariages et décès sont insérées à raison de cinquante centimes.

NAISSANCE

A Acton-Vale, le 3 septembre courant, la Dame de M. Jos.-R. Duchesneau, marchand, un fils.

DÉCÈS

A Montréal, le 3 du courant, Jean-Marie-Horace, enfant de M. Joseph Chevalier, commis-marchand.

—Nous ne pourrions donner de meilleurs conseils à nos aimables lectrices que celui d'aller visiter le nouveau magasin de mode de MADAME P. BENOIT au No. 824, rue Ste-Catherine (près de la rue St-Denis), où elles trouveront le plus beau choix de chapeaux, plumes, fleurs et ruban. Les ordres pour chapeaux sont exécutés avec habileté et promptitude et surtout à très-bas prix. Ainsi, que tous s'empressent de profiter du premier choix et laissent leurs commandes au No. 824, rue Ste-Catherine, entre es rues St-Denis et Sanguinet.

AVIS

Les abonnés de L'Opinion Publique qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bleury

LES ÉCHECS

MONTREAL, 11 septembre 1879.

Adresser toutes les communications concernant cette partie du Journal à M. O. TREMPE, No. 698, rue Saint-Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 175 : MM. M. Lafrenière, J. Gauthier, H. Paradis, S. Lafrenais, M. Toupin, Montréal ; L. O. P. Sherbrooke ; M. Lalandry, New-York ; A. C. Saint-Jean ; Z. Delaunais, V. Gagnon, Québec.

Le Congrès de l'association allemande des Échecs, commencé à Leipzig le 13 juillet dernier, a été terminé le 20 du même mois. Dans le grand tournoi, pour lequel chaque concurrent devait jouer une partie contre tous les autres, douze joueurs ont pris part à la lutte.

Les vainqueurs sont : 1er prix : 600 marks, M. B. Englisch, gagnant... 9½ 2e " 300 " L. Paulsen, " " 9 3e " 150 " A. Schwarz, " " 7 4e " 100 " Bier, " " 6½

Le prochain Congrès d'Échecs de cette Société aura lieu en 1880 à Berlin.

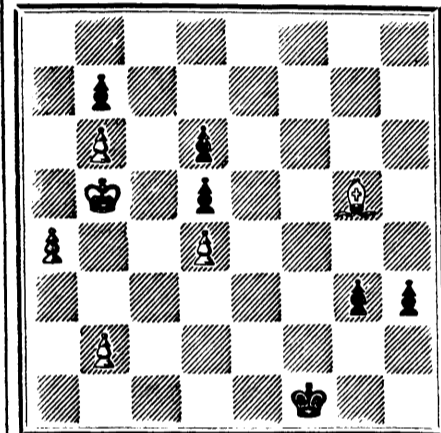
Le problème que nous publions aujourd'hui est la plus belle position stratégique que nous ayons encore publiée. L'on voit de suite qu'il est impossible d'empêcher les Noirs de conduire l'un de leurs Pions à Dame. Combien de nos lecteurs seraient tentés de résigner avec une telle position !

Nous pouvons même ajouter que neuf joueurs sur dix choisiraient de préférence les Noirs, espérant pouvoir mater leur adversaire en quelques coups, mais seraient vite désappointés en trouvant la position des Blancs imprenable et finir par la nullité. Nous ne pouvons trop recommander aux amateurs ce beau problème qui montre combien il y a de ressources aux Échecs pour sortir d'une position embarrassante.

PROBLÈME No. 177.

Composé par M. J. G. CAMIBRELLI, Angleterre.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font partie nulle.

Solution du Problème No. 175.

Blancs. Noirs. 1 D 4e T. 1 C 3e D. 2 F pr C, 6e hec. 2 F pr F. 3 C 4e R, mat.

MATCH ENTRE MM POTTER ET MASON

93ème PARTIE.

Cinquième partie du match joué actuellement en Angleterre entre MM. Potter et Mason.

Défenze Sicilienne.

Table of chess moves for the Sicilian Defense match between M. Mason and M. Potter, listing moves for both sides.

NOTES

1 [(a) Quoique contre les principes et laissant très-faibles les points de D et de E D, nous considérons ce coup comme bon, parce qu'il empêche P 4e D des Blancs. (b) Ce n'est pas une manière très-commode de dégager le C D, mais nous n'en voyons pas d'autres. (c) Préférable certainement au coup qui semble tentant, 12 F 5e D, car alors C pr F, 13 P pr O—P 3e C D, et les Noirs ont une position supérieure. (d) Très-imprudent ; ils ont obtenu une position avantageuse, et ils l'auraient maintenue en jouant P 4e D 1 (e) Satisfaisant avec opportunité l'occasion de bloquer le jeu de l'adversaire.

(f) Tout ceci est joué avec une très-grande correction ; les quatorze derniers coups de M. Mason sont admirables.

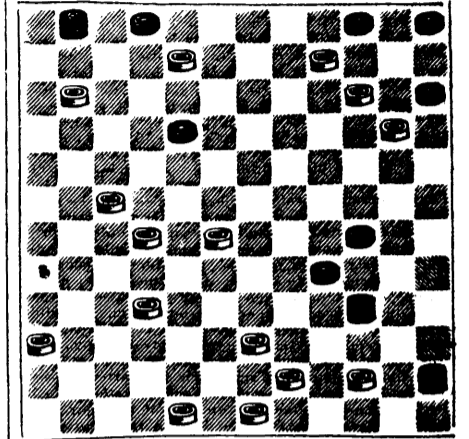
(g) Artistique et décisif. (h) Le Roi blanc, après avoir pris le P, pénètre dans le camp adverse par la grande diagonale blanche. —Land and Water.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 181

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield, Mass. NOIRE.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 179

Table showing the solution for Problem No. 179, listing moves for Blancs and Noirs and the final result.

Solutions justes du Problème No. 179

Montréal :—N. Chartier, J.-O. Pément, R. Denis, H. Larose, N. Saucier et F. Martin. Saint-Hyacinthe :—MM. F. Charbonneau et Joseph Pouliot. North Brookfield : P. D. Létourneau.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 6 septembre 1879

Table listing market prices for flour (FARINE) and grains (GRAINS).

Table listing market prices for various types of flour and grains.

Table listing market prices for vegetables (LÉGUMES).

Table listing market prices for dairy products (LAITIÈRE).

Table listing market prices for poultry (VOLAILLES).

Table listing market prices for game birds (GIBIERS).

Table listing market prices for various meats (VIANDES).

Table listing market prices for various types of butter and other products (DIVERS).

Marché aux Bestiaux

Table listing market prices for various types of livestock (Bestiaux).

Table listing market prices for various types of wool and other products.



Ste-ANNE, RIVIERE OTTAWA

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES soumissions cachetées, adressées au Secrétaire des Travaux Publics et entoussées: "Soumission pour le canal et l'écluse de Ste-Anne," seront reçues à ce Bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI, le 10me jour d'OCTOBRE prochain, pour la construction d'une écluse et la formation des approches d'icelle sur le côté de la terre de la présente écluse à Ste-Anne.

Une carte de la localité, avec les devis et spécifications des ouvrages à être faits, peuvent être vus à ce bureau et au bureau de l'ingénieur résidant à Ste-Anne, le et après SAMEDI, le 27me jour de SEPTEMBRE prochain, et des formules imprimées de soumission peuvent être obtenues à chacune de ces places.

Les entrepreneurs sont priés de se rappeler que les soumissions ne seront pas prises en considération, à moins d'être faites strictement conformes aux formules imprimées, et, dans le cas de sociétés, à moins qu'elles ne contiennent les signatures actuelles, la nature de l'occupation et la résidence de chacun de ses membres; et de plus, un mandat de banque accepté pour la somme de \$2,000 devra accompagner la soumission, laquelle somme ne sera pas remise si la partie soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour les travaux, aux prix et aux conditions spécifiés dans l'offre soumise.

Le mandat ainsi envoyé sera remis aux parties respectives dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Pour le dû accomplissement du contrat, une garantie satisfaisante sera exigée par le dépôt d'argent au montant de cinq par cent sur la somme totale du contrat, dont le montant envoyé avec la soumission formera partie.

Quatre vingt-dix par cent seulement des estimés de l'ouvrage seront payés jusqu'au parachèvement des travaux.

Chaque soumission doit contenir les signatures actuelles de deux personnes responsables et solvables, résidant dans la Puissance, promettant de se porter cautions de l'accomplissement de ces conditions, ainsi que de la due exécution des travaux compris dans le contrat.

Ce Département ne s'oblige pas, cependant, à accepter la plus basse ou aucune autre soumission.

(Par ordre) F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Chemins de fer et des Canaux, Ottawa, 29 août 1879.

LA COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE

BURLAND-DESBARATS

(à responsabilité limitée).

AVIS est par le présent donné qu'une assemblée générale spéciale des actionnaires de cette compagnie aura lieu LUNDI, le 15 SEPTEMBRE 1879, aux bureaux de la compagnie, rue Bleury, à QUATRE HEURES de l'APRES-MIDI, dans le but d'autoriser le Bureau des Directeurs de cette Compagnie à s'adresser au Gouverneur-Général en Conseil pour obtenir l'incorporation de la Compagnie en vertu de l'acte 47 Victoria, chap. 43, intitulé: "Acte pour amender la loi concernant l'incorporation de compagnies à fonds social par Lettres-Patentes," sous le nom et raison de "La Compagnie de Lithographie Burland (à responsabilité limitée)."

Par ordre, F. B. DAKIN, Secrétaire.

Montréal, 1er septembre 1879.

ANNEE SCOLAIRE 1879-1880

LIVRES CLASSIQUES, ETC., A LA

Librairie Payette & Bourgeault

250, RUE ST-PAUL, 250, MONTRÉAL

Les Directeurs et Directrices de Communautés Religieuses, Les Commissaires d'Écoles, les Instituteurs et Instituteuses trouveront à cette Librairie tous les Classiques approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique, ainsi que fournitures d'écoles de tous genres, etc., à des conditions très avantageuses.

Dépot des ouvrages classiques nouveaux de F. Robert, Clerc St-Viateur, approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique. Prix la douz. Grammaire élémentaire suivie d'exercices orthographiques \$3.75

Grammaire élémentaire, partie de l'élève 1.50 do do do du maître 9.00 Exercices orthographiques 2.40 Nouvelle grammaire complète 3.00 Exercices mis en rapport avec la Gram. complète. Le même, partie du maître 7.20 Méthode pratique et raisonnée de style et de composition 3.60 La même, partie du maître 9.00

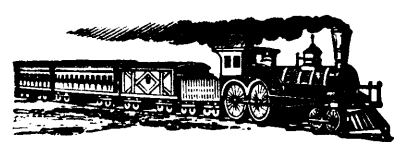
Payette & Bourgeault, No. 250, rue Saint-Paul, Montréal.

BOTANIQUE

"Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA," à l'usage des maisons d'éducation, par LABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix: Cartoné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches). Cartoné, 40c.—\$4.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.



Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'ÉTÉ.

A PARTIR DU 14 JUILLET 1879

LES TRAINS EXPRESS à PASSAGERS partent tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Table with 2 columns: Station and Time. Rows include Pointe-Lévis (7.30 A.M.), Rivière-du-Loup (1.15 P.M.), Trois-Pistoles (dîner) (2.25), Rimouski (3.44), Campbellton (souper) (8.05), Dalhousie (8.22), Bathurst (10.12), Newcastle (11.40), St-Jean (2.00 A.M.), Halifax (6.00), and Halifax (10.35).

Ces trains viennent en connexion à Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Montréal à 9.00 P.M., et à Campbellton avec le steamer "City of St. John," partant tous les mercredis et les samedis matin, pour Gaspé, Percé, Paspébiac, etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le dimanche.

Les charrs Pullman partant de la Pointe-Lévis les Mardis et Samedis, vont directement à Halifax, et les Lundis, Mercredis et Vendredis à Saint-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION POUR L'ÉTÉ par chemins de fer ou steamers, pour les magnifiques places d'eau et de pêche sur le bas St. Laurent, Métapédia, Rivigouche, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince-Édouard et les Provinces Maritimes, peuvent être obtenus à des conditions favorables.

Pour informations concernant le prix des billets de passages, le taux du fret, l'arrangement des trains, etc., s'adresser à G. W. ROBINSON, Agent, 120, rue St-François-Xavier (ancien Bureau de Poste), Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS, MONTREAL

Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Bonnes écuries et remises.

P. RIVARD, gérant.

\$10 à \$1,000 Placés dans les fonds de Wall Street réalisent des fortunes tous les mois. Des livres expliquant tout donnés. Adressez: BAXTER & CIE, Banquiers, 17 Wall Street, N.-Y.



Chemin de Fer du Gouvernement

DIVISION DE L'OUEST

Chemin de fer Q. M. O. & O.

LE CHEMIN LE PLUS COURT ET LE PLUS DIRECT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA

Jusqu'à AVIS CONTRAIRE, les trains laisseront le dépôt d'Hochelaga comme suit:

Train Express pour Hull à 9.30 et 5.00 P.M. Arrivant à Hull à 2.00 P.M. et 9.30 à Aylmer à 10.10

Train Express de Aylmer à 8.00 P.M. Train Express de Hull à 9.10 et 4.45 Arrivant à Hochelaga à 1.40 P.M. et 4.15

Train pour St-Jérôme à 5.30 P.M. Train de St-Jérôme à 7.00 A.M.

Magnifiques charrs-palais sur tous les convois de passagers. Ces trains laissent la station du Mile-End dix minutes plus tard.

Bureau-Général: No. 13, Place-d'Armes.

STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets. Bureaux: 202, rue St-Jacques, et 158, rue Notre-Dame.

C. A. STARK, Surintendant-Général. Agent-Général pour Fret et Passagers. Montréal 19 juillet 1879.

Au Clergé et aux Communautés Religieuses

Nous attirons votre attention sur notre dernière importation, consistant en Ornaments d'Eglises et Objets Religieux, Ornaments Sacerdotaux, Chantiers, Ostensoirs, Cibores, Calices, Encensoirs, Diadèmes, Couronnes, Coeurs, Franges en or et en argent, Drap d'or et d'argent, Mérimo, Tolle, etc., etc. Bannières, Drapeaux, magnifique assortiment de Vases, Statues, Rosaire (en corail, ivoire, perle, ambre, coco, jais, grenade, etc.) Cire d'abeille pure, Cierges en cire et en paraffine, Vin de Messe, etc., etc. Ayant nous-mêmes choisi avec soin nos marchandises en Europe, nous sommes prêts à exécuter toutes les commandes à très-bas prix.

Les personnes qui visitent la ville sont respectueusement invitées. Correspondance sollicitée. Prompte attention apportée aux commandes.

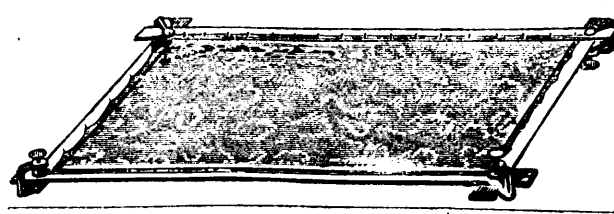
A. C. SENEAL & Cie, Importateurs et manufacturiers, No. 184, rue Notre-Dame, Montréal.

AGENTS, LISEZ CECI

PRODUIT PHARMACEUTIQUE FRANCAIS

L'ONGUENT CANET est spécialement propre à guérir toutes sortes de plaies, soit qu'elles aient été causées par chutes, coups de fer ou armes à feu, soit qu'elles viennent de maux d'aventure, tels que panaris ou abcès de toute espèce. Il guérit aussi les écrouelles, les chancres, les glandes cancéreuses et autres, qui se forment au sein des femmes, les dartres, les hémorroïdes externes et internes. Il fait fondre les tumeurs soit externes ou internes, comme aussi les squirches, les loupes et excroissances de chair, sans qu'il soit besoin de faire aucune ouverture ni incision. C'est un onguent qu'il suffit d'avoir employé une fois pour le recommander. En vente chez les agents pour le Canada.

FABRE & GRAVEL, 219, rue Notre-Dame, Montréal.



Métiers à étendre les rideaux.

Escabeaux patentés, Plissures Victoria, Glacières, Sarbotières, Repasseurs, Tordeurs, etc.

L. J. A. SURVEYER, 524, rue Craig, Montréal.



RIVIERE ST-MAURICE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des soumissions cachetées et entoussées: "Soumissions pour réparations du barrage des Grandes Piles," seront reçues à ce bureau, jusqu'au TREIZIEME jour de SEPTEMBRE prochain, inclusivement.

On pourra voir les plans et le devis de l'ouvrage dans ce bureau et dans celui du Surintendant, à Trois-Rivières, le et après le 2 me du courant.

Des formules imprimées de soumission avec copies imprimées du devis, en français et en anglais, seront fournies aux soumissionnaires seulement, par chacun de ces bureaux, ainsi que par M. Arthur Rousseau, chef de Glissoire, à St-Basile-de-Shawenegan.

Dix par cent seront retenus sur les estimés mensuels, jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage.

Chaque soumission devra porter les signatures de deux personnes responsables et solvables au Canada, comme cautions pour l'exécution de l'ouvrage, conformément au contrat.

Ce département ne s'oblige pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

(Par ordre) F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 22 août 1879.

Longpré & David

AVOCATS No. 15, RUE SAINTE-THERÈSE MONTREAL.

A.-B. LONGPRÉ, L.-O. DAVID.

LA POUDRE ALLEMANDE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epicier respectables.

REMEDE SPECIFIQUE DE GRAY

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'indiscretions, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la malle franco de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franco de port. Adressez-vous à: La Compagnie de Médecine de Gray, Toronto, Ont.

Vendu à Montréal, en Canada et aux Etats-Unis par tous les Pharmaciens.

N. B.—Les exigences de nos affaires ont nécessité le transport de nos bureaux à Toronto. Veuillez adresser à cet endroit toutes vos correspondances.

NOUVEAU PROCÉDÉ. PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Burland-Desbarats, Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

a l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies, convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE!

SOUPE AUX POIS!

SOUPE AUX POIS PRÉPAREE DE SYMINGTON,

faite avec sa célèbre farine de Maïs, à laquelle on a ajouté L'extrait de viande de Liebig

Délicieuse, nutritive, anti-dyspeptique

Faite en une minute, sans bouillir

Vendue partout en caustres de 25 centus. En gros par WILLIAM JOHNSON, 28, rue Saint-François-Xavier, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE. Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix: 25 Centus. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents. S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBE GUILLAUME, Curé de St André-Avellin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20

S'adresser à LA CIE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

PORTRAITS

Pie IX et de Léon XIII

LA COMPAGNIE BURLAND-DESBARATS, propriétaire de L'Opinion Publique, offre en vente les portraits de Sa Sainteté PIE IX et du pape actuel, LÉON XIII, sur papier très-fort et convenables pour être encadrés, pour \$10.00 le 100. Prix, au détail, 20 centus.

Adresser les commandes au bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELLE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLÉ POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIETAIRE ET EDEITEUR, 5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.